

# OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

## Résumé

L'analyse figurant dans la présente section de la publication technique se fonde sur les données statistiques fournies par les gouvernements. Sa qualité dépend desdites données.

En 2015, la production d'opium a légèrement augmenté en Inde, seul producteur licite pour l'exportation, tandis que les stocks de la plupart des pays continuaient de s'amenuiser. L'utilisation d'opium brut pour l'extraction d'alcaloïdes a décliné, plus de 93 % de l'extraction industrielle d'alcaloïdes ayant eu lieu à partir de paille de pavot.

La production des deux variétés principales de paille de pavot (riche en morphine et riche en thébaine) se concentrait en Australie, en Espagne, en France, en Hongrie et en Turquie. La culture du pavot à opium riche en codéine continuait d'être pratiquée en Australie et en France.

La fabrication de morphine a diminué en 2015 mais est restée supérieure à 400 tonnes. Cette substance était toujours utilisée en majeure partie pour fabriquer d'autres drogues. La part ayant servi aux soins palliatifs était inférieure à 10 % et inégalement répartie dans le monde.

La fabrication mondiale de codéine a encore diminué en 2015 pour s'établir à 334,4 tonnes, presque le même niveau qu'en 2009. La substance est utilisée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961. En 2015, cette utilisation de la codéine représentait 98 % de sa consommation totale.

La fabrication de thébaine a continué de baisser pour être ramenée à 93,5 tonnes en 2015. Cette évolution peut s'expliquer par les restrictions visant les médicaments soumis à prescription qui ont été introduites sur le marché principal (États-Unis d'Amérique) en réponse à l'abus de produits à base de thébaine et au grand nombre de décès par surdose.

En 2015, des tendances divergentes étaient observées en ce qui concernait les opioïdes semi-synthétiques. La plupart d'entre eux (à savoir l'éthylmorphine, l'hydrocodone, l'hydromorphone et l'oxycodone) ont vu leur production et leur consommation baisser, tandis que celles de la dihydrocodéine et de l'héroïne sont restées toutes deux relativement stables. Quant au dextropropoxyphène et au diphénoxylate, leur fabrication et leur consommation ont continué de diminuer, du fait d'inquiétudes quant à leurs effets secondaires.

En dépit d'informations faisant état d'augmentations du nombre de décès par surdose dus à l'abus de fentanyl ou de substances de type fentanyl, principalement en Amérique du Nord, la fabrication mondiale de fentanyl est restée élevée et a encore progressé en 2015, à 3 tonnes. Au cours des 11 dernières années, la consommation de fentanyl, exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), s'est accrue de 132 %, passant de 114 752 S-DDD en 2005 à 266 825 S-DDD en 2015. Au cours de la même période, la consommation de morphine n'a augmenté que de 13 %, passant de 26 290 S-DDD à 29 708 S-DDD. Alors que la fabrication de tous les analogues du fentanyl (alfentanil, rémifentanil et sufentanil) a poursuivi sa hausse, la consommation de rémifentanil et de sufentanil a diminué et seule celle d'alfentanil a augmenté. La fabrication de cétobémidone s'est considérablement intensifiée, la consommation restant toutefois stable et concernant quelques pays seulement.

La fabrication de méthadone a augmenté en 2015 après avoir baissé en 2014. Sa consommation est restée stable. On a noté un accroissement de la fabrication de buprénorphine, avec une consommation toujours élevée, malgré un recul en 2015.

Depuis 2000, l'usage licite de cannabis s'est beaucoup développé, et un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis ou des extraits de cannabis à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. En 2000, la production totale était de 1,3 tonne; en 2015, elle est montée à 100,2 tonnes.

La production licite de feuille de coca se concentrait en Bolivie (État plurinational de) et au Pérou. Si le premier de ces pays a bien fourni une évaluation de la production pour 2016, le deuxième n'a pas fait parvenir de données sur le sujet. Il ressort toutefois des données commerciales du Pérou pour 2015 que les échanges de feuille de coca, en majorité avec les États-Unis, se maintenaient à des niveaux stables. La fabrication de cocaïne à usage médical a continué de fluctuer.

1. Les présentes observations visent à faciliter l'utilisation des données figurant dans les tableaux des statistiques communiquées (voir p. 131 à 252 et annexes III et IV, p. 309 à 442) en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation<sup>1</sup>, l'utilisation<sup>2</sup>, les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 1996-2015.

<sup>1</sup>Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, un stupéfiant est considéré comme "consommé" lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique; le mot "consommation" s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2).

<sup>2</sup>Les Parties communiquent à l'OICS des statistiques sur l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et de substances non visées par la Convention, et sur l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

2. Les tableaux des statistiques communiquées qui figurent dans la quatrième partie et les annexes IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément à l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972<sup>3</sup>. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2015. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou inexacts, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations présentées ci-après<sup>4</sup>. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a formulées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel<sup>5</sup>.

<sup>3</sup>Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 976, n° 14152.

<sup>4</sup>Des informations détaillées concernant la communication de rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

<sup>5</sup>E/INCB/2016/1.

## Matières premières opiacées

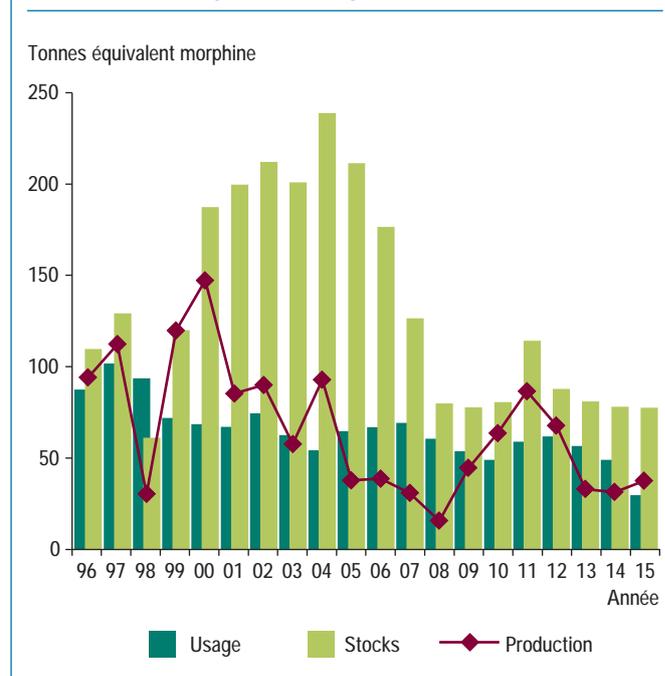
3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir de la plante de pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de la paille de pavot. Il est soumis à contrôle au titre de la Convention de 1961. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

### Opium

4. L'opium (aussi appelé "opium brut") est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes de la plante de pavot. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres concernant la production et les échanges d'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10 %. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine<sup>6</sup> pour permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot. La figure 1 présente la production, les stocks et

l'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 1996-2015, exprimés en équivalent morphine. Ces données sur les stocks et l'usage ne tiennent pas compte de la quantité d'opium produit illicitement qui a été saisie et utilisée à des fins licites.

Figure 1. Opium: production, stocks<sup>a</sup> et usage (consommation et utilisation)<sup>b</sup> au niveau mondial, en équivalent morphine, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>b</sup>Non compris l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

<sup>6</sup>La quantité exprimée en équivalent morphine ou équivalent thébaïne est calculée par l'OICS sur la base du rendement industriel en alcaloïde obtenu à partir de l'opium ou de la paille de pavot. Les alcaloïdes secondaires de l'opium ou de la paille de pavot qui sont convertibles en morphine ou en thébaïne ont également été pris en compte, et les quantités correspondantes ajustées au moyen des taux de conversion appropriés, chaque fois que l'OICS a été avisé de leur extraction en quantités significatives d'un point de vue commercial.

5. La production d'opium a diminué de plus de moitié entre 2011 et 2015, tombant de 789,1 tonnes en poids brut (86,8 tonnes équivalent morphine) à 342,5 tonnes (37,6 tonnes équivalent morphine). Les importations ont été ramenées de 283,1 tonnes (31,1 tonnes équivalent morphine) en 2014 à 172,8 tonnes (19 tonnes équivalent morphine) en 2015. En outre, les stocks d'opium ont continué de se réduire et se sont établis à 696,6 tonnes (77 tonnes équivalent morphine) en 2015 (voir fig. 1).

6. L'Inde est le principal producteur et le seul exportateur licite d'opium, avec 335 tonnes (37 tonnes équivalent morphine). Ce chiffre correspondait à plus de 98 % de la production mondiale et 92 % des exportations en 2015. D'autres pays produisent de petites quantités d'opium, mais exclusivement pour l'utilisation et la consommation intérieures. La Chine a produit environ 2 % (7,4 tonnes, soit 0,8 tonne équivalent morphine) de l'opium qui l'a été dans le monde, et le Japon une très faible quantité (1 kg). En Chine, la paille de pavot a remplacé l'opium comme principale matière première servant à la fabrication d'alcaloïdes depuis 2000.

7. L'opium exporté par l'Inde a une concentration en morphine allant de 9,5 à 12,0 %, une teneur en codéine d'environ 2,5 % et une concentration en thébaïne comprise entre 1,0 et 1,5 %. Comme le montre la figure 2, les importations d'opium depuis l'Inde ont fluctué au cours de la période 2006-2015, diminuant sensiblement en 2013 et 2014, pour descendre à 172,8 tonnes (environ 19 tonnes équivalent morphine) en 2015. Les principaux pays

importateurs sont restés les États-Unis d'Amérique, avec 60 % du total, et le Japon, avec 29 %.

8. Comme les années précédentes, l'opium a été utilisé en majeure partie pour l'extraction d'alcaloïdes, seule une petite quantité (21,5 tonnes, soit 2,3 tonnes équivalent morphine) ayant servi à fabriquer des préparations inscrites au Tableau III. Les quantités totales d'opium d'origine licite dont on a extrait des alcaloïdes ont diminué au cours de la période considérée, tombant à 271,7 tonnes, soit 29,8 tonnes équivalent morphine, en 2015 (sans compter l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d') et en République populaire démocratique de Corée<sup>7</sup>). L'Inde, les États-Unis et le Japon, par ordre décroissant, sont les principaux pays à utiliser de l'opium pour l'extraction d'alcaloïdes, et ils ont totalisé à eux trois plus de 58 % des quantités utilisées dans le monde en 2015 (voir fig. 3). La République islamique d'Iran a déclaré avoir fabriqué plus de 193,2 tonnes (21,2 tonnes équivalent morphine) en 2015 (environ 41 % du total mondial). Toutefois, si on ne tient pas compte de ce pays, ce sont l'Inde, les États-Unis et le Japon qui fabriquent 99 % de l'opium. En République populaire démocratique de Corée, la culture du pavot à opium se caractérise par un rendement très faible, que les autorités nationales compétentes attribuent à des conditions météorologiques défavorables

<sup>7</sup>En République islamique d'Iran, de grandes quantités d'opium saisi sont, en plus de l'opium produit licitement et importé d'Inde (pour les années 2004, 2006, 2007, 2011 et 2012 seulement), régulièrement utilisées pour l'extraction d'alcaloïdes. Le rendement en alcaloïdes de l'opium saisi est en général inférieur à celui de l'opium produit licitement.

Figure 2. Opium: importations en provenance d'Inde, en équivalent morphine, 2006-2015

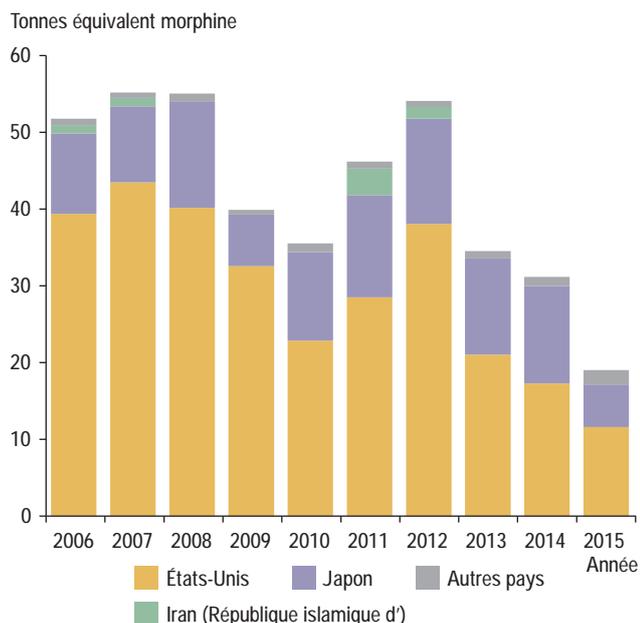
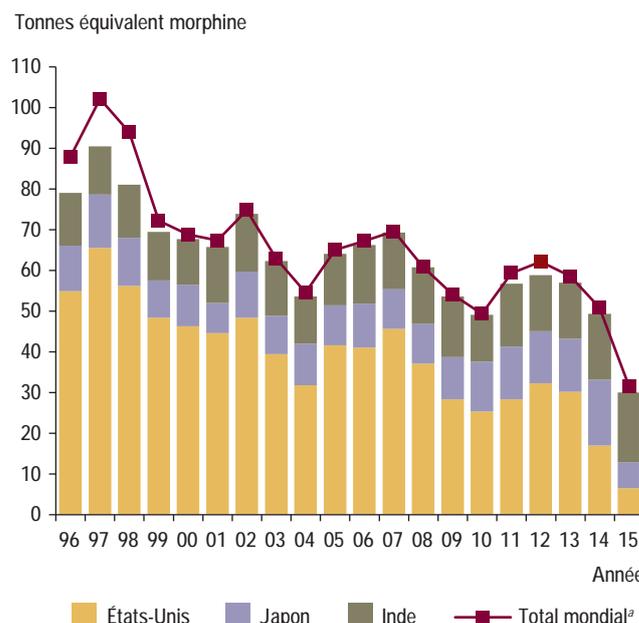


Figure 3. Opium: utilisation pour l'extraction d'alcaloïdes, en équivalent morphine, 1996-2015



<sup>a</sup>Non compris l'utilisation d'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

et à des sols peu fertiles. Le tableau III donne des indications plus détaillées concernant l'utilisation d'opium pour l'extraction d'alcaloïdes et les alcaloïdes obtenus.

9. Bien qu'il serve essentiellement à l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961<sup>8</sup>. La consommation mondiale d'opium fluctue depuis 2001. En 2015, elle a augmenté pour s'établir à 22,8 tonnes, ce qui correspond à 194 millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)<sup>9</sup>. La consommation de l'opium et son utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III se sont montées à 9,2 tonnes (1 tonne équivalent morphine) en Chine, 6 tonnes (0,7 tonne équivalent morphine) en Inde et 5,2 tonnes (0,6 tonne équivalent morphine) en France. Le Myanmar a également déclaré une consommation de 0,2 tonne mais, étant donné qu'il n'y a pas de culture licite dans le pays, on suppose que la substance provenait de saisies.

10. Les stocks mondiaux d'opium ont atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239 tonnes équivalent morphine), puis ont commencé à diminuer (voir fig. 1), pour s'établir à 696,1 tonnes (77 tonnes équivalent morphine) en 2015. L'Inde détient les stocks plus importants (621,8 tonnes, soit 68,4 tonnes équivalent morphine, représentant 87 % du total mondial); viennent ensuite le Japon (58,2 tonnes, soit 6,4 tonnes équivalent morphine) et la Chine (13,5 tonnes, soit 1,6 tonne équivalent morphine)<sup>10</sup>. Les États-Unis ont presque totalement épuisé le stock de 137,2 tonnes dont ils disposaient en 2012 puisque celui-ci a été réduit à 1,4 tonne en 2015 (il a ainsi été ramené de 15 à 0,1 tonne équivalent morphine). La poursuite de la diminution générale des stocks mondiaux et la réduction de la production confirment la tendance de fond vers l'abandon progressif de l'opium en faveur du concentré de paille de pavot.

## Paille de pavot

11. La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des

<sup>8</sup>Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux.

<sup>9</sup>La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de ce concept figurent dans les notes afférentes aux tableaux XIV.1.a-i, XIV.2 et XIV.3.

<sup>10</sup>Pour la production, les stocks et la demande d'opium, voir également la troisième partie de la présente publication, intitulée "Offre de matières premières opiacées et demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques".

graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée "paille de pavot (M)", celle issue de variétés riches en thébaïne "paille de pavot (T)", celle issue de variétés riches en codéine "paille de pavot (C)" et celle issue de variétés riches en noscapine "paille de pavot (N)". Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne, codéine ou noscapine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire.

12. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production des différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun: l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2010 et en France en 2013. À des fins statistiques, les quantités de paille de pavot issue de cette variété sont comptabilisées comme "paille de pavot (M)".

## Paille de pavot provenant principalement<sup>11</sup> de pavot à opium riche en morphine [paille de pavot (M)]

13. Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivaient le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes ont fourni de telles informations en 2015. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine était caractérisée par une tendance à la hausse pendant les deux décennies qui se sont achevées en 2015. Elle a beaucoup fluctué avec les années, principalement au gré des conditions météorologiques et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle a atteint environ 430 tonnes équivalent morphine en 2003, a diminué à quelque 218 tonnes en 2008, mais a ensuite augmenté à nouveau de façon sensible pour s'établir à 549 tonnes en 2015 (voir fig. 4). Pendant les deux décennies qui ont précédé 2015, les principaux pays producteurs étaient l'Australie, l'Espagne, la France et la Turquie. En 2015, le premier producteur a été la France (168 tonnes équivalent morphine, soit 30 % de la production mondiale), suivie de l'Australie (152 tonnes, soit 28 %), de la Turquie (98 tonnes, soit 18 %), de l'Espagne (33 tonnes, soit 6 %) et de la Hongrie (22 tonnes, soit 4 %). Les autres grands producteurs de paille de pavot (M) ont été, par ordre

<sup>11</sup>Les quantités, exprimées en équivalent morphine, de morphine et de codéine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (T) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans ce paragraphe.

décroissant, la Chine, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Slovaquie, qui ont assuré les 14 % restants de la production mondiale. Dans le cas de l'Australie et de la France, les quantités de paille de pavot (C), qui se sont accrues ces dernières années, ont été exprimées en équivalent morphine pour être comptabilisées. Ainsi, sur les 152 tonnes équivalent morphine déclarées par l'Australie, 59 tonnes étaient issues de la paille de pavot (C); en France, sur les 168 tonnes signalées, 35 venaient de la paille de pavot (C).

14. En 2015, la production de matières premières opiacées (calculée en équivalent morphine), essentiellement à partir de la paille de pavot (M), a diminué par rapport à 2014 en Australie (de 176 à 152 tonnes) et en Espagne (de 87 à 33 tonnes), mais a augmenté en France (de 119 à 168 tonnes) et en Turquie (de 43 à 98 tonnes) (voir fig. 4). Le tableau II renseigne sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements obtenus dans les pays producteurs.

15. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) comme matière première restent limités. En 2015, la Tchéquie a été le principal exportateur de paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes, devant la Hongrie, qui avait occupé cette place en 2014 (voir annexe IV, tableau 1). Ce dernier pays, qui a continué à fabriquer de grandes quantités de paille de pavot, a considérablement augmenté

ses exportations depuis 2013. La Tchéquie, qui cultive le pavot à opium essentiellement pour la production de graines à usage culinaire, produit accessoirement de la paille de pavot qui est exportée en Slovaquie pour l'extraction d'alcaloïdes. Cette paille a une teneur en morphine nettement inférieure à celle de la paille obtenue à partir du pavot cultivé pour la production d'alcaloïdes. En 2015, la Slovaquie a importé au total 4 349 tonnes (en poids brut) de paille de pavot (M) de Tchéquie et de Hongrie.

16. En 2015, les principaux pays qui utilisaient la paille de pavot (M) étaient la Turquie (27 314 tonnes en poids brut), la France (5 306 tonnes), l'Espagne (5 135 tonnes), l'Australie (4 674 tonnes) et la Hongrie (363 tonnes). Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements obtenus figurent au tableau IV.

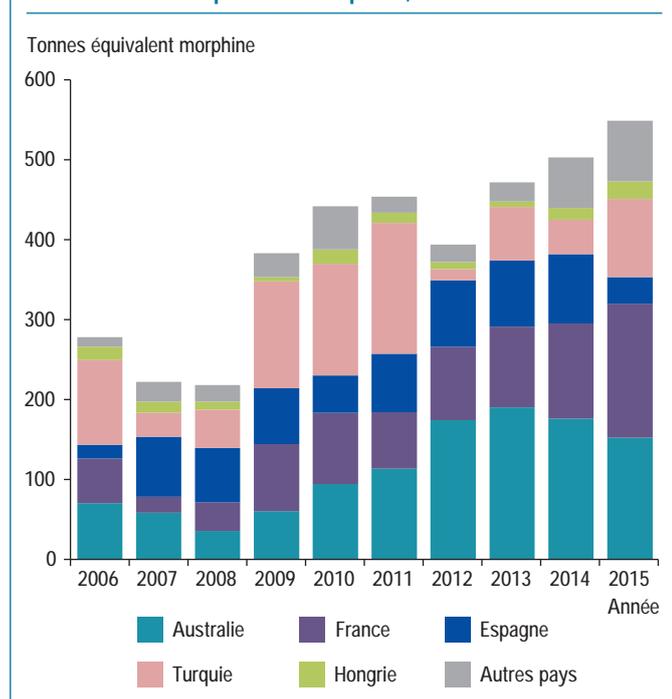
#### Paille de pavot provenant principalement<sup>12</sup> de pavot à opium riche en thébaïne [paille de pavot (T)]

17. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OICS depuis 1999. L'Espagne a déclaré une production pour la première fois en 2004. La Chine et la Hongrie ont signalé ces dernières années une production sporadique. Le tableau II donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).

18. La production mondiale de paille de pavot (T) au cours de la période 2006-2015, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. En 2015, elle est descendue à 216 tonnes équivalent thébaïne, contre 360 tonnes en 2014. L'Australie est restée le premier producteur avec 172 tonnes équivalent thébaïne, chiffre en diminution importante par rapport aux 268 tonnes de 2014. Elle était suivie de l'Espagne, dont la production a été ramenée de 77 tonnes en 2014 à 33 tonnes en 2015. La France n'a pas signalé de production en 2015, puisqu'elle n'a pas cultivé cette variété; toutefois, elle a extrait de la thébaïne à partir de paille de pavot (M) et a ainsi obtenu 6 tonnes de cet alcaloïde la même année. La Hongrie n'a cultivé que 24 hectares et n'a donc produit qu'une quantité négligeable de paille de pavot (T) (0,1 tonne).

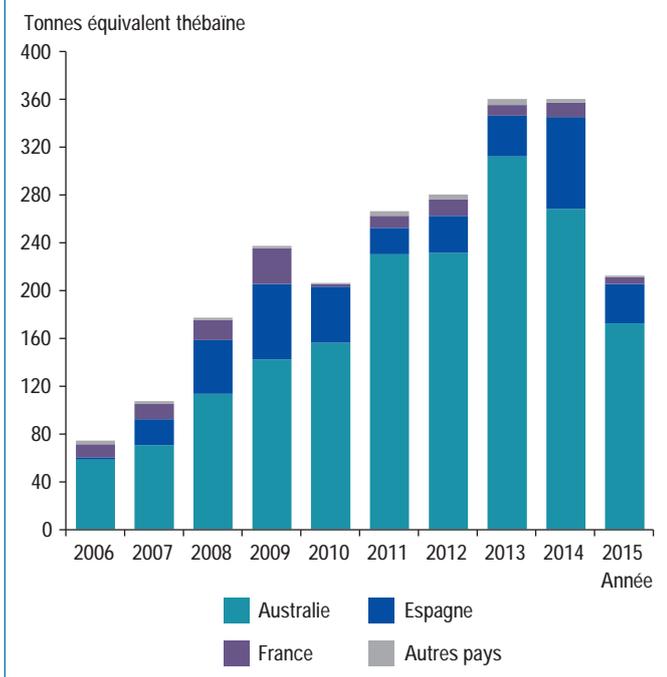
19. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V.

**Figure 4. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot: production dans les principaux pays producteurs, en équivalent morphine, 2006-2015**



<sup>12</sup>Les quantités, exprimées en équivalent thébaïne, de thébaïne et d'oripavine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (M) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans ce paragraphe.

**Figure 5. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot: production dans les principaux pays producteurs, en équivalent thébaïne, 2006-2015**



### Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine [paille de pavot (C)]

20. L'Australie a signalé la culture de pavot destiné à la production commerciale de paille de pavot (C) pour la première fois en 2009, la France en 2013. Cette nouvelle variété est cultivée spécifiquement pour répondre à la forte demande mondiale de codéine. La production a augmenté régulièrement, passant de 415 tonnes (poids brut) en 2010 à 6 706 tonnes en 2015. L'Australie en a produit 66 % et la France était à l'origine des 34 % restants. Des proportions similaires ont été signalées pour l'utilisation et les stocks dans les deux pays.

### Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en noscapine [paille de pavot (N)]

21. Ces dernières années, certains pays producteurs ont signalé une hausse de la culture du pavot à opium riche en noscapine [pour la production de paille de pavot (N)]. En 2015, la Hongrie était le seul pays qui déclarait pratiquer cette culture. La superficie récoltée s'y élevait à 592 hectares, et la production totale à 257 tonnes (poids brut).

### Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

22. Le pavot est cultivé à des fins culinaires et décoratives dans certains pays, essentiellement en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Pologne, en Tchéquie et en Ukraine.

### Concentré de paille de pavot

23. La plupart des pays qui extraient des alcaloïdes de la paille de pavot fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé "concentré de paille de pavot", même si, dans certains autres, la morphine ou la thébaïne sont fabriquées directement à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu pouvant faire entrer en jeu un certain nombre d'autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V). Jusqu'à la seconde moitié des années 90, seul le concentré de paille de pavot ayant pour principal alcaloïde la morphine était fabriqué. La fabrication de concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine a commencé depuis. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes, et les procédés industriels permettent d'en extraire d'autres que le principal. Les différents types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent<sup>13</sup>.

24. Étant donné que la teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot peut varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité d'alcaloïde anhydre contenue dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100 % en alcaloïde anhydre<sup>14</sup>.

### Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [AMA (CPP)]

25. L'AMA (CPP) reste le plus important et le plus couramment utilisé des alcaloïdes contenus dans le concentré

<sup>13</sup>À l'heure actuelle, les types suivants font l'objet de commerce: a) concentré de paille de pavot ayant la morphine comme alcaloïde principal; b) concentré de paille de pavot ayant la thébaïne comme alcaloïde principal; c) concentré de paille de pavot ayant l'oripavine comme alcaloïde principal; et d) concentré de paille de pavot ayant la codéine comme alcaloïde principal.

<sup>14</sup>Les observations figurant dans la présente publication en ce qui concerne le concentré de paille de pavot ne sont pas directement comparables à celles des publications antérieures à 2005, où le concentré de paille de pavot était supposé avoir une teneur en alcaloïde principal égale à 50 %.

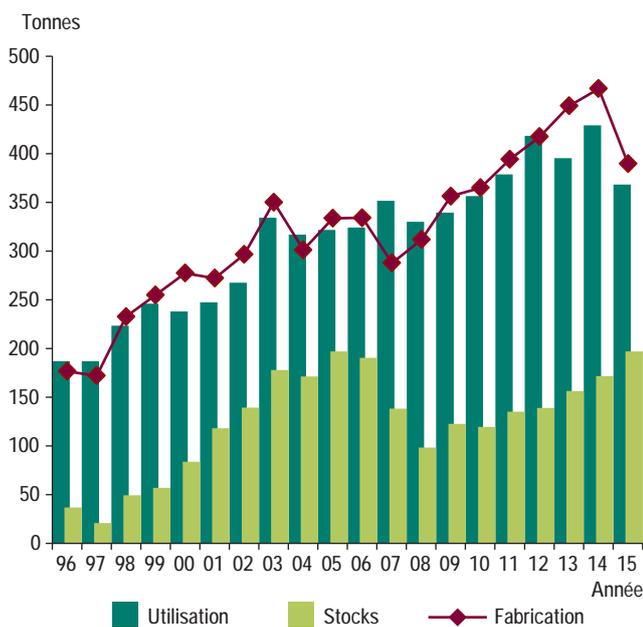
de paille de pavot. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 1996-2015.

26. La fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé d'augmenter depuis les années 90, avec toutefois quelques fluctuations entre 2003 et 2008, pour atteindre son niveau le plus élevé en 2014 (466,3 tonnes). Elle a diminué en 2015 pour s'établir à 389,3 tonnes. La figure 7 donne un aperçu de l'évolution de la fabrication dans les grands pays fabricants au cours de la période 1996-2015.

27. L'Australie et la Turquie ont été les principaux fabricants d'AMA (CPP) ces 10 dernières années. En 2015, la Turquie a signalé la plus grande quantité fabriquée (90,7 tonnes, soit 23,3 % du total), suivie de la France, de l'Australie et de l'Espagne (respectivement 76,5, 76,2 et 74,3 tonnes). Les autres pays ayant déclaré avoir fabriqué de l'AMA (CPP) sont le Royaume-Uni (35,1 tonnes), la Chine (27,4 tonnes) et la Belgique (8,5 tonnes).

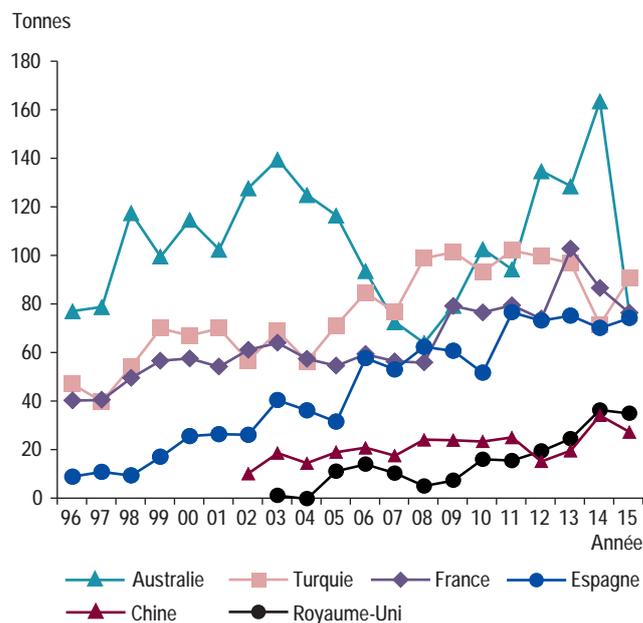
28. Après avoir diminué de nouveau en 2014, les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont augmenté, passant de 178,7 tonnes cette année-là à 221,7 tonnes en 2015. C'est la Turquie qui en a exporté la plus grande quantité en 2015 (87 tonnes, soit 39 % du total), devant l'Australie, qui perd son statut de premier exportateur (61,9 tonnes, soit 28 %). L'Espagne en a exporté 58,8 tonnes, soit 27 % du total. Les États-Unis et le Royaume-Uni en ont été les principaux importateurs, avec 73 % du total mondial à eux deux. Les

**Figure 6. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, stocks<sup>a</sup> et utilisation au niveau mondial, 1996-2015**

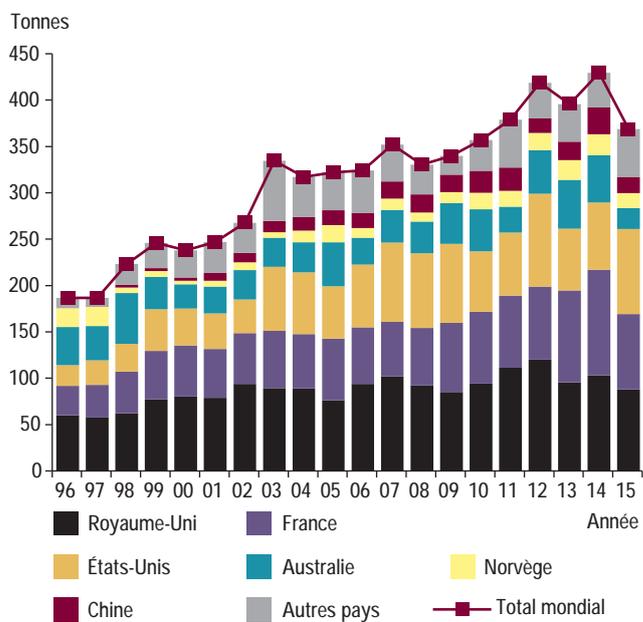


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 7. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication dans les principaux pays fabricants, 1996-2015**

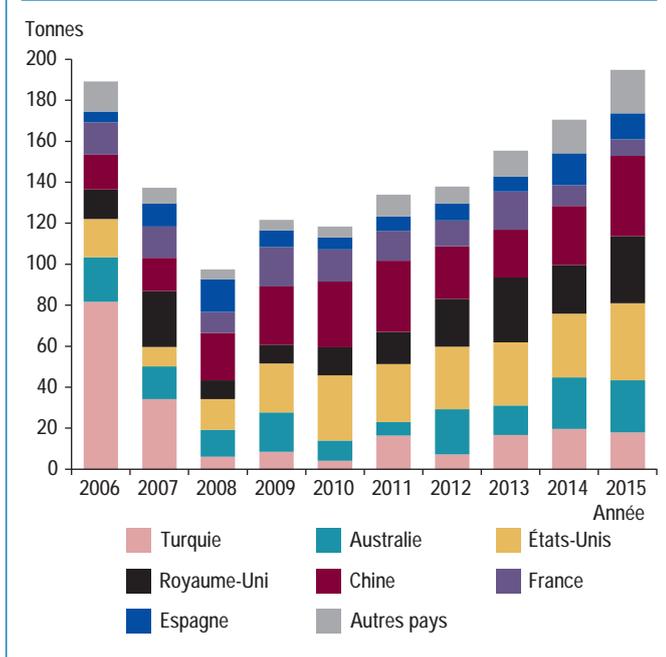


**Figure 8. Totalité de morphine anhydre contenue dans les différentes variétés de concentré de paille de pavot: quantités utilisées pour la fabrication d'opiacés, 1996-2015**



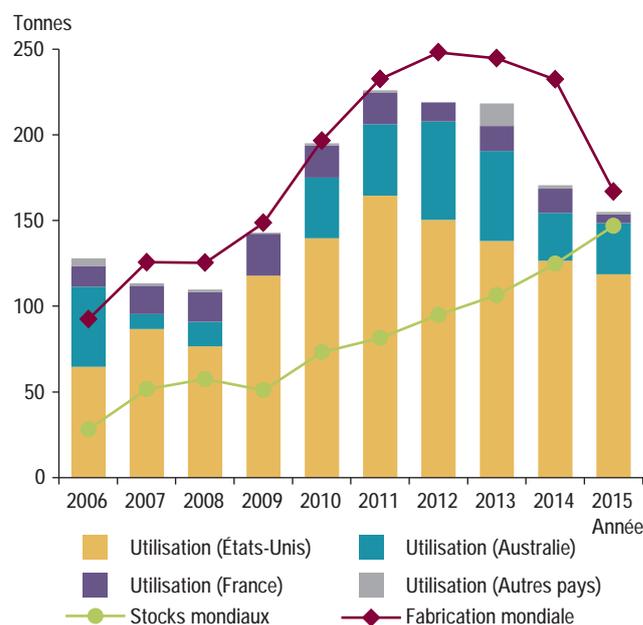
autres pays importateurs ont été, par ordre décroissant, la Norvège, la France, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Japon, la Slovaquie et la Suisse. Les tableaux 1 et 2 de l'annexe IV donnent des indications plus détaillées sur la production d'AMA (CPP).

Figure 9. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: stocks<sup>a</sup>, 2006-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 10. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, utilisation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 2006-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

29. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans des procédés de fabrication en continu de la codéine. Les quantités utilisées ont régulièrement augmenté jusqu'en 2003 et continuent de le faire avec quelques fluctuations depuis lors (voir fig. 8). En 2015, l'utilisation totale mondiale s'élevait à 368 tonnes, ce qui représente une baisse notable par rapport aux 428,7 tonnes de 2014. Les États-Unis venaient en tête des utilisateurs avec 91,3 tonnes, soit 25 % du total mondial, devant le Royaume-Uni (88,2 tonnes, soit 24 %), la France (81,1 tonnes, soit 22 %) et l'Australie (22,4 tonnes, soit 6 %).

30. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) ont continué d'augmenter en 2015, pour atteindre 196,7 tonnes (voir fig. 9). La Chine détenait les stocks les plus importants (39,1 tonnes, soit 19,9 % du total), suivie des États-Unis (37,6 tonnes, soit 19,1 %), du Royaume-Uni (32,9 tonnes, soit 16,8 %), de l'Australie (25,6 tonnes, soit 12 %), de la Turquie (18,2 tonnes, soit 9,3 %) et de l'Espagne (12,7 tonnes, soit 6,5 %). La France, la Norvège, le Japon, l'Afrique du Sud et la Belgique, par ordre décroissant, détenaient des stocks inférieurs à 3,0 tonnes.

### Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [ATA (CPP)]

31. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pour la période 2006-2015. La fabrication industrielle de ce produit, qui a

commencé en 1998, a augmenté rapidement, puis s'est stabilisée en 2012 avant de chuter brutalement à 167 tonnes en 2015, contre 232,1 tonnes en 2014. Les seuls pays en ayant fabriqué en 2015 sont l'Australie (95 % du total mondial), la France (3 %) et l'Espagne (2 %). L'Australie en a été aussi le principal exportateur, avec 134,3 tonnes, soit 92 % des exportations mondiales. Les États-Unis sont le premier importateur d'ATA (CPP) depuis de nombreuses années; en 2015, ils ont absorbé 91 % des importations totales.

32. L'ATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Les quantités totales utilisées dans le monde ont augmenté considérablement de 2001 à 2011, lorsqu'elles ont culminé à 225,9 tonnes, puis ont diminué régulièrement pour s'établir à 154,9 tonnes en 2015. Cette tendance reflète une baisse temporaire de la demande de thébaïne et par conséquent des stupéfiants qui en sont tirés, comme l'oxycodone et l'hydrocone (voir par. 55 à 58 ci-après). En 2015, les États-Unis restaient le principal utilisateur de thébaïne (avec 76 % du total mondial), suivis de l'Australie (19 %) et de la France (3 %). Les stocks mondiaux d'ATA (CPP) s'élevaient à 146,7 tonnes en 2015; l'Australie (71,6 tonnes) et les États-Unis (70,8 tonnes) en disposaient à eux seuls de 97 %.

### Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [AOA (CPP)]

33. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 1999. L'Australie a été

le principal pays fabricant en 2015, avec un total de 37,2 tonnes. La quantité totale utilisée cette année-là a été de 21,8 tonnes. L'AOA (CPP) a été utilisée aux États-Unis (93 %) et en Suisse (7 %) pour la fabrication d'autres drogues. Les stocks mondiaux fluctuent depuis 2001. En 2015, ils ont été ramenés à 62,0 tonnes, détenues par l'Australie (63 %) et les États-Unis (37 %).

### Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot [ACA (CPP)]

34. La fabrication d'AOA (CPP) a presque doublé de 2014 à 2015, passant de 57,6 à 105,8 tonnes, et elle

n'a cessé d'augmenter au cours des cinq dernières années. Ce produit est utilisé pour l'extraction de la codéine. Les seuls pays à en avoir fabriqué en 2015 sont la France (62 % du total mondial), l'Australie (33 %) et l'Espagne (5 %). Son utilisation mondiale a augmenté, passant de 31,5 tonnes en 2014 à 79,1 tonnes en 2015, et elle était principalement le fait de la France (77 % du total), du Royaume-Uni (12 %) et des États-Unis (11 %). Les stocks mondiaux étaient de 33,3 tonnes, détenues principalement par l'Australie (10,6 tonnes), les États-Unis (8,4 tonnes), la France (6,1 tonnes), la Turquie (0,8 tonne), le Danemark (0,6 tonne) et la Norvège (0,2 tonne).

## Opiacés et opioïdes

35. Le terme "opiacés" est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l'opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semi-synthétiques, tandis que le terme "opioïdes" est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer de celle de la morphine<sup>15</sup>.

36. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine<sup>16</sup> et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l'anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l'alfentanil et le rémifentanyl). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

### Alcaloïdes naturels

37. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l'oripavine, la papavérine et la narcéine sont les alcaloïdes contenus dans l'opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce

qu'elles sont susceptibles de faire l'objet d'usage abusif, alors que la thébaïne et l'oripavine le sont parce qu'elles peuvent être transformées en opioïdes pouvant faire l'objet d'un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes, et elle sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

### Morphine

38. Sur 20 ans, de 1996 à 2015, la fabrication<sup>17</sup> de morphine a augmenté considérablement par rapport aux 270 tonnes du début de la période. Depuis 2011, elle est restée relativement stable, autour de 450 tonnes, mais en 2015, elle a chuté à 408,2 tonnes (voir fig. 11). Environ 80 % de la morphine fabriquée dans le monde est transformée en d'autres stupéfiants ou en des substances non visées par la Convention de 1961 (voir par. 43 à 45 ci-dessous). Le reste est utilisé directement à des fins médicales, principalement pour les soins palliatifs.

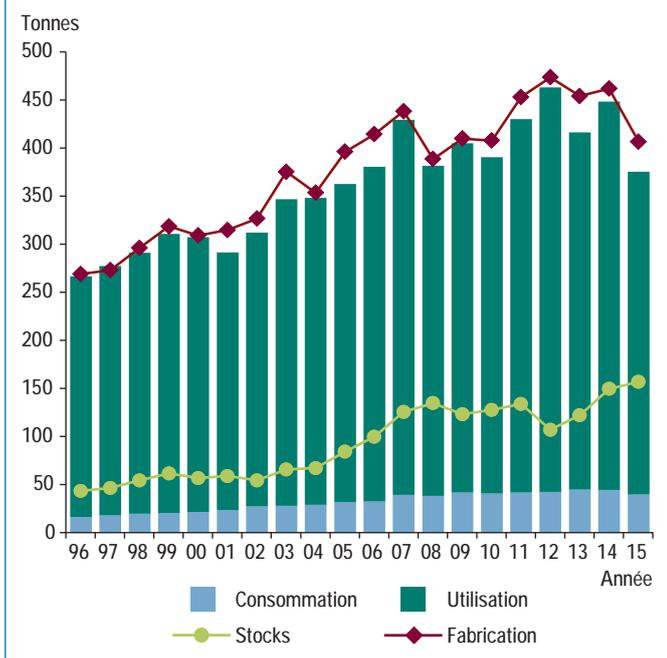
39. En 2015, le premier pays fabricant de morphine a été le Royaume-Uni (83,2 tonnes, soit 20,4 % de la production mondiale), suivi de près des États-Unis (81,9 tonnes, soit 20 %), de la France (75,7 tonnes, soit 18,6 %), du Japon (27,7 tonnes, soit 6,8 %), de la République islamique d'Iran (27,6 tonnes, soit 5 %), de l'Australie (24,2 tonnes, soit 6 %) et de la Chine (19,1 tonnes, soit 4,7 %). Ensemble, ces sept

<sup>15</sup>D'un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine: affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés récepteurs opioïdes) du système nerveux central et périphérique.

<sup>16</sup>La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Les observations relatives à ses mouvements licites figurent au paragraphe 99 ci-après.

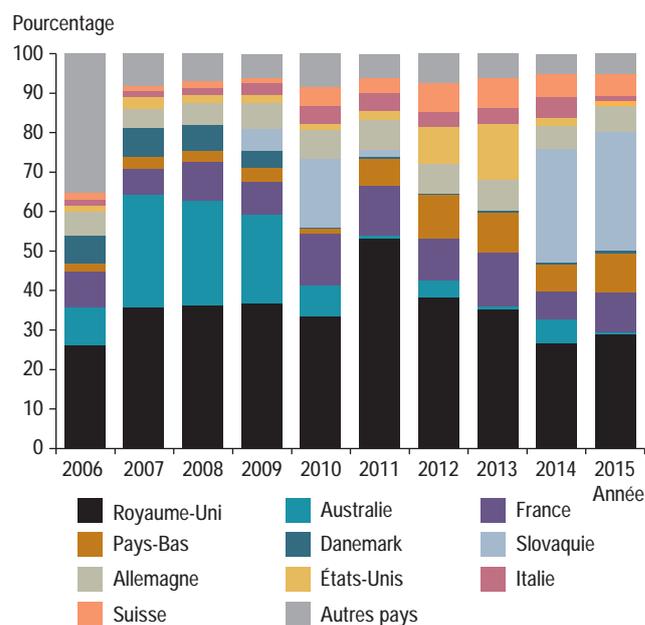
<sup>17</sup>En Australie, au Brésil, en Chine, en Iran (République islamique d'), en Italie, en Norvège, au Portugal, au Royaume-Uni et en Turquie, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d'autres stupéfiants sans qu'il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l'OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l'a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l'utilisation de morphine au niveau mondial.

Figure 11. Morphine: fabrication, stocks<sup>a</sup>, consommation et utilisation au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 12. Morphine: parts des exportations, 2006-2015

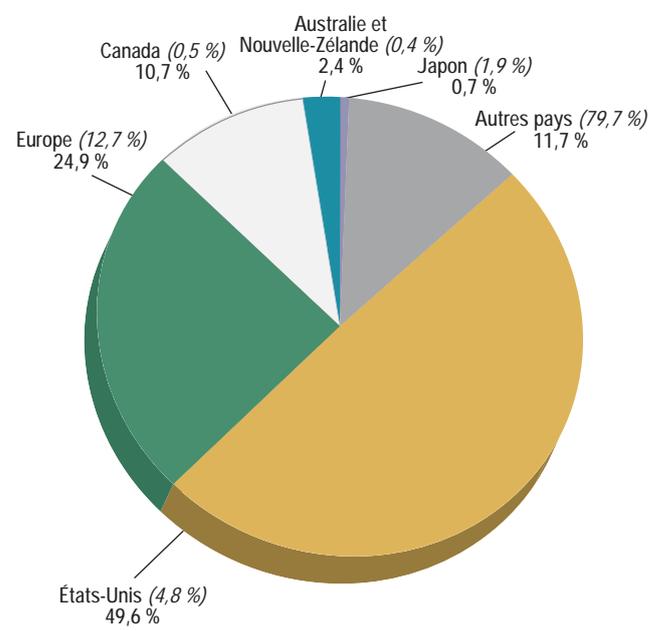


pays ont fabriqué 80 % de la production mondiale. Quatre autres pays (énumérés par ordre décroissant) ont également déclaré avoir fabriqué de la morphine en des quantités supérieures à 10 tonnes: la Norvège, l'Espagne, la Slovaquie et l'Inde.

40. Les exportations de morphine se sont élevées à 34,5 tonnes en 2015, soit un chiffre en augmentation de 1,3 tonne par rapport à 2014. Le premier pays exportateur a été la Slovaquie (30 % des exportations mondiales), suivie de près par le Royaume-Uni (29 %); venaient ensuite les Pays-Bas (10 %), la France (10 %), l'Allemagne (6 %), la Suisse (5 %), la Hongrie (2 %), l'Italie (1 %) et les États-Unis (1 %) (voir fig. 12). Les principaux pays importateurs ont été la France (10,6 tonnes), l'Allemagne (5 tonnes), les Pays-Bas (3,6 tonnes), le Royaume-Uni (3,1 tonnes), le Canada (2,7 tonnes), l'Autriche (1,9 tonne) et la Suisse (1 tonne). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de morphine dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

41. La consommation mondiale de morphine, hors préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, a considérablement augmenté entre 1994 (13,9 tonnes) et 2013 (44,7 tonnes), mais a légèrement fléchi en 2014 (44,5 tonnes) et de nouveau en 2015 (39,6 tonnes). Les différences entre les pays restaient très importantes (voir fig. 13 et tableau XIV) et étaient dues à divers facteurs, liés notamment à l'économie, aux connaissances et à la réglementation, qui influent sur l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur. Bien que 98 % des

Figure 13. Morphine: répartition de la consommation, 2015



Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages correspondants de la population mondiale (c'est-à-dire de la population de tous les pays déclarants).

pays et territoires aient déclaré une consommation de morphine en 2015, de nombreuses personnes n'y avaient toujours qu'un accès limité. Près de 80 % de la population mondiale n'absorbait qu'une petite portion (11,7 %, soit un chiffre en nette amélioration par rapport aux 9,5 % de

2014) de la morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances en 2015. La disparité des niveaux de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs reste préoccupante.

42. Comme les années précédentes, la morphine, hors préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, a été consommée à plus des deux tiers dans un petit nombre de pays principalement d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Parmi ceux-ci, les États-Unis ont été le principal consommateur en 2015, avec 19,6 tonnes, devant le Canada (4,2 tonnes), l'Autriche (1,8 tonne), la France (1,7 tonne), la Chine (1,6 tonne), l'Allemagne (1,5 tonne) et le Royaume-Uni (1,4 tonne). Si l'on considère le nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, l'Autriche, où la morphine est utilisée pour le traitement de la douleur et pour le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes, venait en tête avec 5 929 S-DDD en 2015. Cinq autres pays, à savoir le Canada (3 344 S-DDD), le Danemark (2 318 S-DDD), la Suisse (1 708 S-DDD), les États-Unis (1 703 S-DDD) et la Nouvelle-Zélande (1 183 S-DDD), avaient une consommation supérieure à 1 000 S-DDD.

43. Dans certains pays, la morphine est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2015, les pays déclarant en utiliser des quantités importantes à cette fin étaient la Chine (9,8 tonnes) et l'Italie (1,1 tonne).

44. La morphine est utilisée en majeure partie pour être transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir tableau VI), mais il est important de noter que la codéine est de plus en plus souvent tirée directement du pavot à opium riche en codéine. Après avoir oscillé autour de 200 tonnes par an jusqu'au début des années 90, la quantité servant à fabriquer d'autres opiacés a régulièrement augmenté, et s'est stabilisée à 370 tonnes en 2015. Soixante-dix-neuf pour cent de la quantité utilisée en 2015 a été transformée en codéine. Les 10 principaux pays ayant déclaré transformer de la morphine en codéine étaient le Royaume-Uni (63,2 tonnes), la France (53,7 tonnes), les États-Unis (49,4 tonnes), la République islamique d'Iran (35,8 tonnes), le Japon (23 tonnes), l'Australie (22,7 tonnes), la Norvège (14,8 tonnes), l'Espagne (14,6 tonnes), l'Inde (12,6 tonnes) et la Chine (10 tonnes).

45. La morphine sert également à fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961, comme la noroxymorphine et l'apomorphine. La quantité de morphine utilisée à cette fin a beaucoup fluctué au cours de la période 1996-2015, pour s'établir à 1 238 kg en 2015. Ce type d'usage était principalement concentré en France et au Royaume-Uni.

46. Les stocks mondiaux de morphine s'élevaient à 157,3 tonnes en 2015, soit un niveau en légère augmentation par rapport à 2014 (149,9 tonnes), ce qui en fait le plus élevé des 20 dernières années. Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (54,7 tonnes, soit 35 % des stocks mondiaux), suivis de la France (32,1 tonnes, soit 20 %), de la Hongrie (21,5 tonnes, soit 14 %), du Japon (14,8 tonnes, soit 9 %), de la Suisse (8,3 tonnes, soit 5,3 %) et du Royaume-Uni (7,6 tonnes, soit 4,8 %).

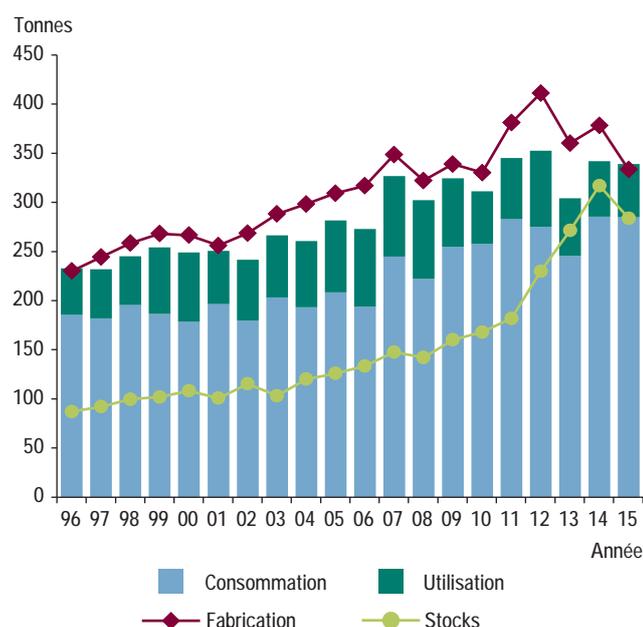
## Codéine

47. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine a augmenté, tout comme la fabrication de codéine anhydre issue de concentré de paille de pavot, dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée principalement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants (dihydrocodéine et hydrocodone notamment). La fabrication, la consommation, l'utilisation et les stocks de codéine dans le monde au cours de la période 1996-2015 sont présentés à la figure 14.

48. La fabrication mondiale de codéine a augmenté depuis 2001 et atteint un niveau record de 411,8 tonnes en 2012. Depuis lors, elle a diminué, tombant à 334 tonnes en 2015, soit presque le même niveau qu'en 2009. Les principaux fabricants étaient la France (83,2 tonnes, soit 25 % du total), les États-Unis (65,9 tonnes, soit 20 %), le Royaume-Uni (60,2 tonnes, soit 18 %) et l'Australie (21,8 tonnes, soit 7 %). La République islamique d'Iran (à partir d'opium et de morphine saisis), l'Espagne, le Japon, la Norvège, l'Inde et l'Afrique du Sud, par ordre décroissant, en ont fabriqué en plus petites quantités (voir fig. 15). Ces dernières années, de nombreuses organisations nationales et régionales ainsi que des organismes de réglementation ont émis des avertissements sur l'usage de la codéine et ses effets nocifs chez l'enfant. Ces mises en garde pourraient expliquer en partie la diminution de la fabrication.

49. Les stocks disponibles dans le monde sont passés de 317,6 tonnes en 2014 à 284,4 tonnes en 2015, revenant ainsi à un niveau semblable à celui de 2013. Les pays détenant de grandes quantités de codéine étaient l'Inde (50,4 tonnes, soit 18 %), la France (43,2 tonnes, soit 15 %), les États-Unis (33,6 tonnes, soit 12 %), le Royaume-Uni (32,5 tonnes, soit 11 %), l'Australie (22,1 tonnes, soit 8 %), le Canada (13,2 tonnes, soit 5 %) et le Japon (11 tonnes, soit 4 %).

Figure 14. Codéine: fabrication, stocks<sup>a</sup>, consommation et utilisation au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 16. Codéine: exportations, 1996-2015

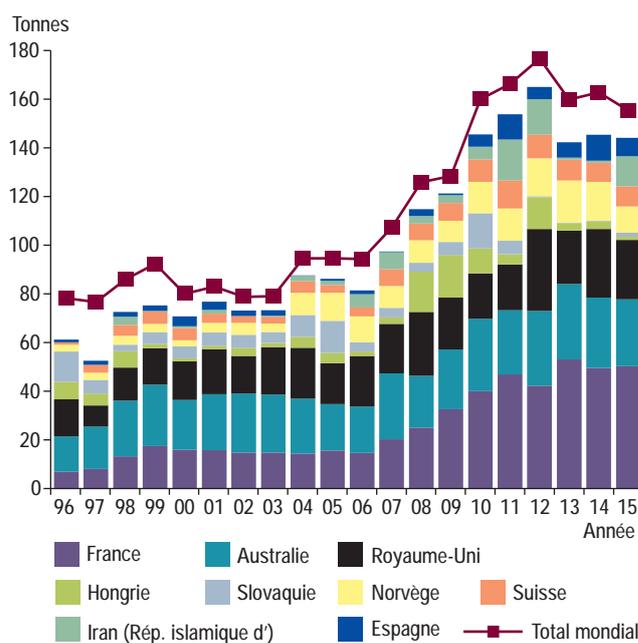
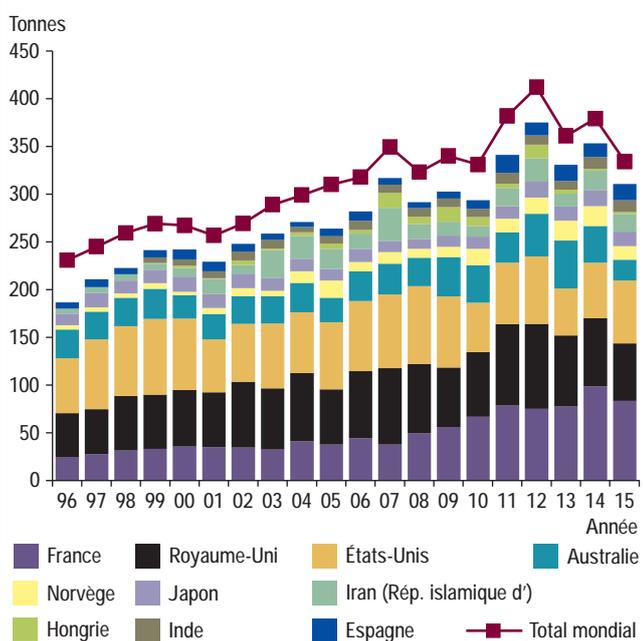


Figure 15. Codéine: fabrication, 1996-2015



islamique d'Iran (12,3 tonnes, soit 8 %), la Norvège (10,8 tonnes, soit 7 %) et la Suisse (8,1 tonnes, soit 5 %).

51. Les principaux pays importateurs de codéine en 2015 étaient l'Inde (51,9 tonnes), l'Allemagne (13,7 tonnes), le Canada (13,4 tonnes), le Brésil (8,2 tonnes), le Viet Nam (7,6 tonnes), la Hongrie et la Suisse (6,4 tonnes chacun). On trouvera des précisions sur le commerce international de codéine aux tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

52. En 2015, la codéine utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III représentait 98 % de la consommation mondiale<sup>18</sup>. L'utilisation de codéine à cette fin est passée de 170,9 tonnes en 1996 à 279,4 tonnes en 2015 (voir fig. 14), soit 2,8 milliards de S-DDD. Les pays qui signalent l'utilisation de codéine pour la fabrication de ces préparations ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels celles-ci sont consommées. La figure 17 montre les pays fabriquant ces préparations en grandes quantités pour ensuite les exporter.

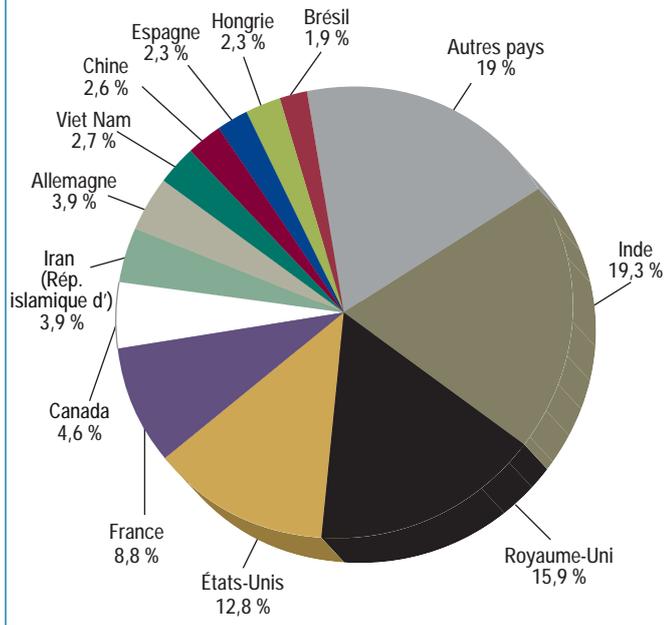
53. En 2015, la consommation mondiale s'élevait à 284,5 tonnes (voir fig. 14). Les principaux pays ayant communiqué des données à cet égard étaient l'Inde (54,1 tonnes), le Royaume-Uni (44,6 tonnes), les États-Unis (35,8 tonnes), la France (24,7 tonnes), le Canada (16,2 tonnes)<sup>19</sup> et la

<sup>18</sup>Pour l'OIICS, le terme "consommation mondiale" englobe la quantité totale d'une drogue qui est directement consommée et la quantité qui est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961.

<sup>19</sup>Ce chiffre a été calculé par l'OIICS à partir des données disponibles; des précisions ont été demandées au Gouvernement à son sujet.

50. En 2015, les exportations mondiales de codéine ont reflété la diminution de la fabrication, ayant fléchi légèrement pour atteindre 155,1 tonnes contre 162,5 tonnes en 2014, loin du pic de 176,4 tonnes enregistré en 2012 (voir fig. 16). La France est restée en 2015 le premier exportateur de codéine, avec 50 tonnes, soit 32 % des exportations mondiales, devant l'Australie (27,5 tonnes, soit 18 %), le Royaume-Uni (24,4 tonnes, soit 16 %), la République

Figure 17. Codéine: utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, 2015



République islamique d'Iran (11,1 tonnes). Les autres pays dont la consommation de codéine dépassait 6 tonnes étaient, par ordre décroissant, l'Allemagne, la Chine, le Viet Nam, l'Espagne et la Hongrie, avec 39 tonnes au total.

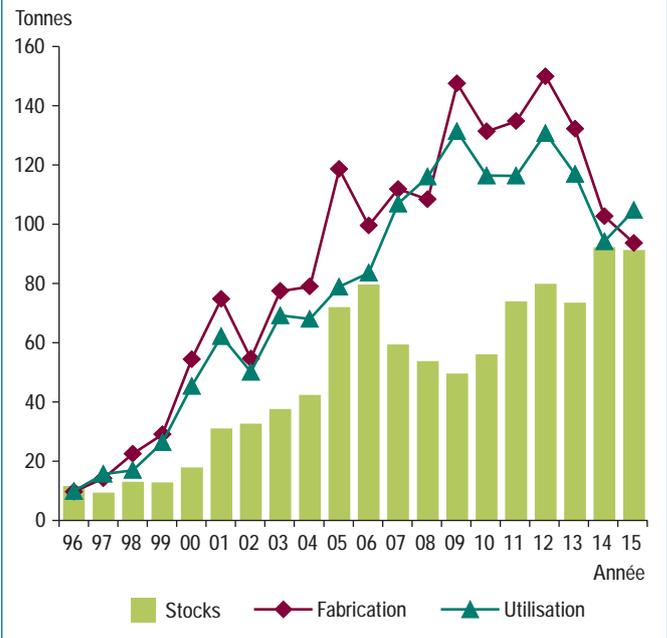
54. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, en général de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement, pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007. Cette utilisation a progressivement été ramenée à 54 tonnes en 2015. Les principaux utilisateurs étaient les États-Unis (24,3 tonnes), le Japon (10,9 tonnes) et le Royaume-Uni (8,8 tonnes). Venaient ensuite, par ordre décroissant des quantités considérées, l'Italie, la Belgique, la Slovaquie et la Hongrie (voir fig. 14).

## Thébaïne

55. Jusqu'aux années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais elle constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine, l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1961) et la buprénorphine (placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971)<sup>20</sup>, ainsi que de

<sup>20</sup>Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

Figure 18. Thébaïne: fabrication, utilisation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015

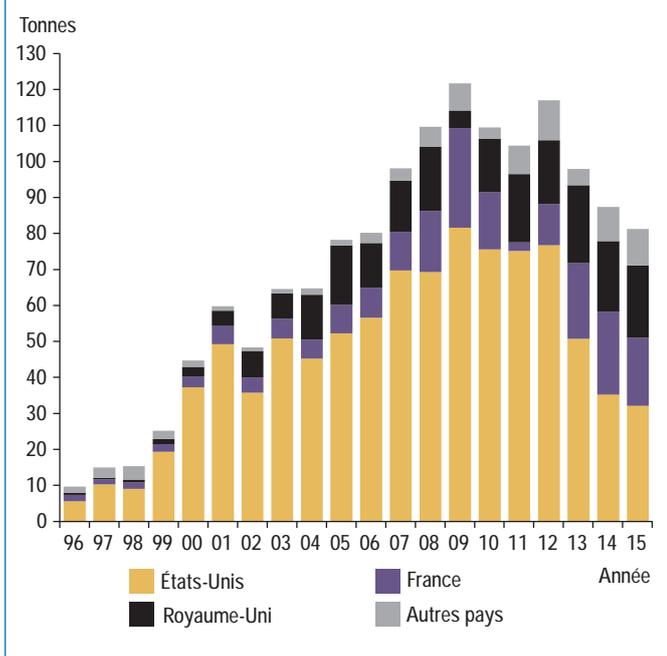


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltrexone, la nalorphine et la nalbuphine.

56. À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, à la suite de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. Après avoir atteint le chiffre record de 149,8 tonnes en 2012, elle a commencé à baisser, tombant à 93,5 tonnes en 2015 (voir fig. 18). Il semble toutefois que cette baisse constitue un ajustement temporaire d'une tendance à la hausse qui devrait se poursuivre, car la demande de médicaments à base de thébaïne reste élevée, malgré les restrictions visant les médicaments délivrés sur ordonnance qui ont été récemment mises en place sur le principal marché (les États-Unis) en raison de cas d'usage abusif et d'un nombre élevé de décès dus à des surdoses. Les États-Unis, qui étaient le premier fabricant de thébaïne depuis de nombreuses années, ont été remplacés par l'Espagne, qui en a fabriqué 40,0 tonnes, soit 43 % du total, en 2015, suivie de l'Australie (28,8 tonnes, soit 30 %) et des États-Unis (20,6 tonnes, soit 22 %). De petites quantités ont été fabriquées, dans l'ordre décroissant, par la France, l'Inde, le Japon, la Chine, la Hongrie et la Slovaquie. Malgré la baisse de la fabrication de thébaïne, les exportations sont restées relativement élevées, à 77,7 tonnes en 2015 contre 85,6 tonnes en 2014. En 2015, les principaux pays exportateurs étaient l'Australie (40,7 tonnes) et l'Espagne (34,6 tonnes), tandis que les principaux pays importateurs étaient la France (24,8 tonnes), la Suisse (24,4 tonnes) et le Royaume-Uni (22,3 tonnes).

Figure 19. Thébaïne: quantités utilisées pour la fabrication d'opioïdes, 1996-2015



57. Suivant la tendance de fond observée s'agissant de la fabrication, l'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a continué de diminuer, pour s'établir à 81 tonnes en 2015 (voir fig. 19 et tableau VII). Les États-Unis en étaient le plus gros utilisateur ces 20 dernières années (de 1996 à 2015). En 2015, ils ont utilisé 40 % de la quantité totale ayant servi à cette fin dans le monde, devant le Royaume-Uni (25 %) et la France (23 %). La quantité de thébaïne déclarée comme ayant été utilisée pour fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961 (principalement de la buprénorphine) a fluctué au cours de la décennie 2006-2015. En 2015, elle a atteint 23,7 tonnes, ce qui représentait le niveau le plus élevé jamais enregistré, en forte hausse par rapport à l'année précédente (6,3 tonnes). La Suisse, le Royaume-Uni, la Tchèque et l'Inde, par ordre décroissant, ont été à l'origine de 97 % du total mondial.

58. Après avoir connu une tendance générale à la hausse malgré quelques variations depuis 1996, les stocks mondiaux de thébaïne sont demeurés stables en 2015, s'établissant à 91,2 tonnes. Les plus importants étaient détenus par les États-Unis (21,1 tonnes), la Suisse (20,1 tonnes), le Royaume-Uni (16,3 tonnes), l'Espagne (9,4 tonnes), la France (8,5 tonnes), l'Australie (5,4 tonnes) et le Japon (3,6 tonnes).

## Oripavine

59. L'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 en 2007. Les États-Unis (16 tonnes), l'Espagne (2,9 tonnes) et la Suisse (1,4 tonne) ont été les seuls

pays à déclarer la fabrication de quantités importantes d'oripavine en 2015. De grandes quantités de cette substance ont été utilisées cette année-là pour la fabrication d'autres drogues par les États-Unis (13,7 tonnes) et la Suisse (1,5 tonne). Les principales drogues fabriquées étaient l'hydromorphe, l'oxymorphe et la buprénorphine. En 2015, les stocks mondiaux d'oripavine se montaient à 14,8 tonnes, et ils étaient détenus à 50 % par l'Espagne, à 38 % par les États-Unis et à 12 % par la Suisse.

## Opioides semi-synthétiques

60. Les opioïdes semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine sont quelques exemples de ces dérivés. Certains des principaux fabricants ont signalé des pertes importantes lors de la transformation de certains opioïdes semi-synthétiques<sup>21</sup>. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23.

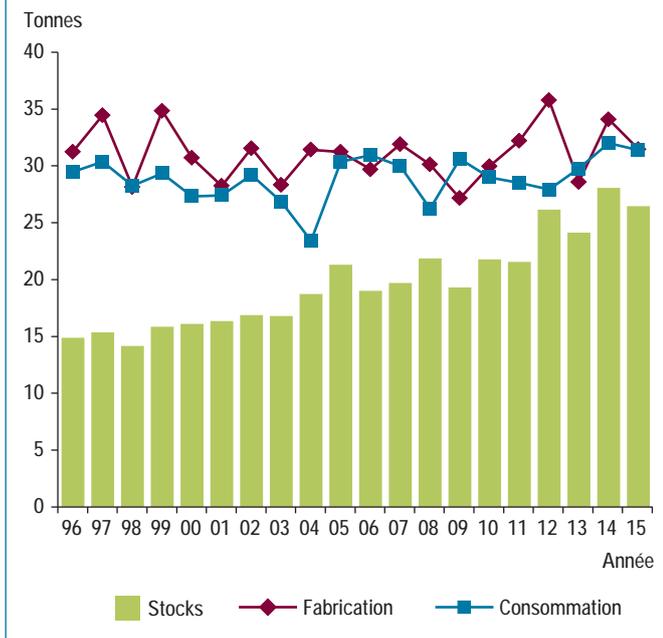
## Dihydrocodéine

61. La fabrication mondiale de dihydrocodéine a fluctué entre 27,1 et 35,7 tonnes au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2015. Elle a été de 31,4 tonnes en 2015 (voir fig. 20), et les principaux pays en ayant fabriqué des quantités importantes sont restés le Japon (11,4 tonnes), le Royaume-Uni (8,7 tonnes) et l'Italie (5 tonnes), qui étaient ensemble à l'origine de 80 % de la quantité totale fabriquée cette année-là. Les exportations mondiales ont atteint 14,8 tonnes en 2015, et le principal pays exportateur a été la Belgique (27 %) devant, par ordre décroissant, le Royaume-Uni (18 %), la Hongrie (15 %), l'Italie (14 %), la France (13 %) et la Slovaquie (11 %). En 2015, la France a été le principal pays importateur de dihydrocodéine (4,3 tonnes), les autres grands importateurs ayant été le Royaume-Uni (4,2 tonnes), l'Inde (0,9 tonne) et la Colombie (0,3 tonne).

62. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, lesquelles représentent 92 % de la consommation totale. En 2015, celle-ci a atteint 31,3 tonnes

<sup>21</sup>Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent: a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux Tableaux; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III. Ces pertes peuvent être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites ou à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.

Figure 20. Dihydrocodéine: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

(environ 305 millions de S-DDD), et les principaux pays consommateurs ont été, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, le Japon et la République de Corée, qui ont utilisé ensemble 91 % des quantités totales qui l'ont été (consommation et utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III) dans le monde. Cette même année, les stocks mondiaux de dihydrocodéine se sont élevés à 26,4 tonnes et étaient principalement détenus par le Japon (12,2 tonnes) et le Royaume-Uni (4,3 tonnes).

## Éthylmorphine

63. La fabrication d'éthylmorphine a été caractérisée par une tendance générale à la baisse au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2015, et elle s'est stabilisée à environ 1 tonne pendant plusieurs années. En 2015, elle s'est établie à 1,4 tonne, quantité en baisse par rapport aux 2,1 tonnes signalées l'année précédente et bien loin du chiffre record de 4,6 tonnes enregistré en 1997. Les principaux fabricants sont restés la France (87 % de la production mondiale) et la Hongrie (13 %). La France est demeurée le premier exportateur avec 601 kg, soit plus de 86 % des exportations mondiales. La Belgique était le principal importateur avec près de 22 % des importations mondiales. La Pologne, Hong Kong (Chine), la Finlande et la Suisse ont importé des quantités qui représentaient moins de 4 % de la production mondiale. L'éthylmorphine est principalement consommée sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (pour environ 95 % de la consommation totale). L'utilisation

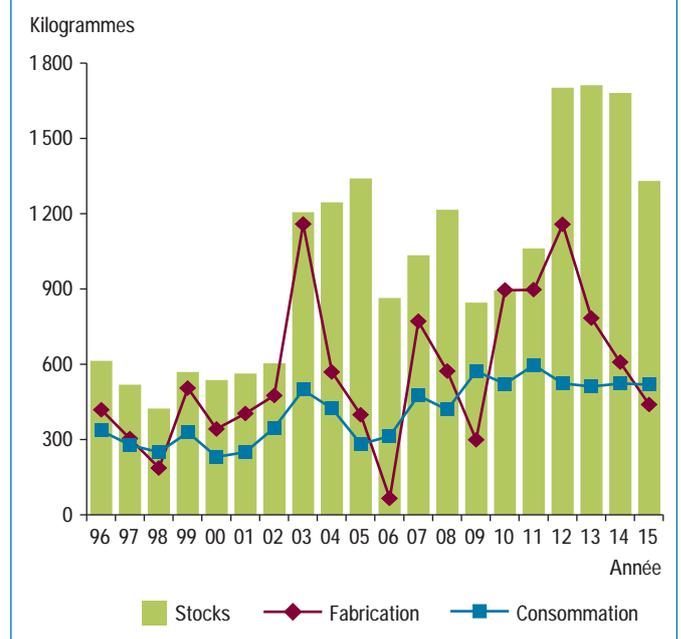
mondiale (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) a atteint 1,1 tonne en 2015 (22,6 millions de S-DDD) et les principaux pays consommateurs ont été la Suède (34 % du total mondial), la France (31 %), la Belgique (11,4 %) et l'Inde (10 %). Cette même année, les stocks mondiaux d'éthylmorphine s'établissaient à 1,9 tonne et étaient surtout détenus par l'Inde (42 % du total).

## Héroïne

64. Au cours des 20 dernières années, la fabrication licite d'héroïne a fluctué essentiellement entre 400 et 800 kg, avec des maximums supérieurs à 1 tonne en 2003 et 2012. En 2015, un total de 411,1 kg a été fabriqué, principalement par le Royaume-Uni (58 %) et la Suisse (42 %) (voir fig. 21). Le premier pays exportateur d'héroïne est resté le Royaume-Uni (315 kg, soit 60 % des exportations mondiales), devant la Suisse (196 kg, soit 38 %). L'Allemagne et la Hongrie en ont exporté en quantités inférieures à 10 kg. En 2015, le principal pays importateur a été la Suisse (182 kg), devant l'Allemagne (136 kg), les Pays-Bas (122 kg), le Danemark (41 kg), le Royaume-Uni (24 kg) et le Canada (14 kg).

65. La consommation mondiale d'héroïne est restée relativement stable, s'établissant à 521 kg en 2015. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux toxicomanes chroniques dépendants aux opiacés, a déclaré une consommation de 263 kg (50 % du total mondial). Les autres pays à signaler une consommation importante ont été les Pays-Bas (17 %)

Figure 21. Héroïne: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

et l'Allemagne (15 %). Les stocks mondiaux d'héroïne ont légèrement diminué, tombant à 1 335 kg après avoir connu une augmentation considérable au cours de la période 2011-2014. Des stocks importants étaient détenus en 2015 par la Suisse (430 kg), le Royaume-Uni (323 kg), les Pays-Bas (223 kg), l'Espagne (157 kg) et l'Allemagne (128 kg).

## Hydrocodone

66. La fabrication mondiale d'hydrocodone a baissé en 2015, pour s'établir à 43,6 tonnes, contre 48,2 tonnes l'année précédente, confirmant la tendance à la baisse qui a suivi le chiffre record de 75,9 tonnes atteint en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis ont fabriqué près de 100 % de ce total.

67. En 2015, la consommation mondiale d'hydrocodone a été de 36,4 tonnes, soit environ 24,2 milliards de S-DDD, enregistrant ainsi une baisse par rapport aux 43,7 tonnes signalées en 2014. Cette diminution est imputable au reclassement des associations médicamenteuses contenant de l'hydrocodone intervenu aux États-Unis en 2014. La prescription de préparations pharmaceutiques sous forme liquide ou de comprimés a baissé respectivement de 22 % et 16 %. Dans 75 % des cas, cette diminution s'expliquait par le fait qu'il n'était plus possible de renouveler les ordonnances. En 2015, les États-Unis sont restés le plus grand consommateur d'hydrocodone, avec 20 941 S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, soit 99,7 %

de la quantité totale consommée dans le monde. La forte consommation enregistrée dans ce pays fait de l'hydrocodone le stupéfiant le plus utilisé dans la pratique médicale en termes de S-DDD. Aux États-Unis, cette substance servait par le passé à fabriquer de la thébaine utilisée pour la production d'autres stupéfiants; cette utilisation n'a plus été déclarée après 2003 car l'extraction directe de thébaine à partir de la paille de pavot a progressivement remplacé l'utilisation d'hydrocodone pour cet usage depuis la fin des années 90. En 2015, les stocks mondiaux d'hydrocodone se sont élevés à 50 tonnes, détenus à plus de 99 % par les États-Unis.

## Hydromorphe

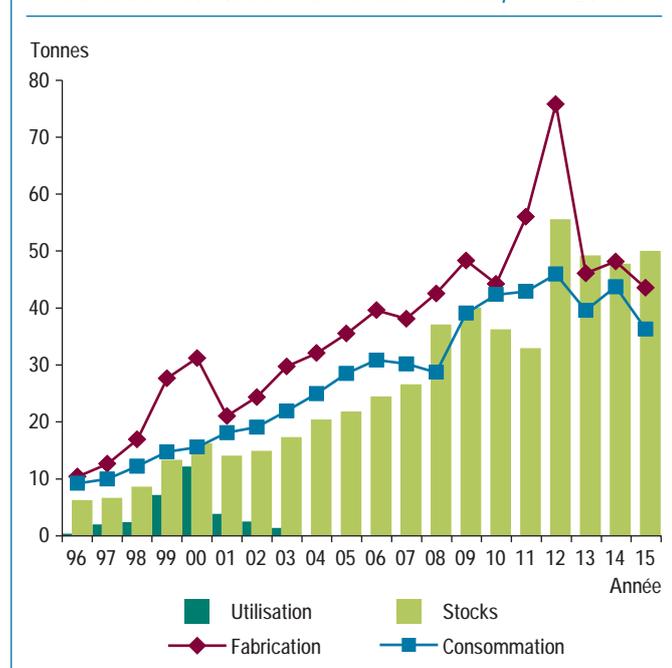
68. La fabrication mondiale d'hydromorphe a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre 7,3 tonnes en 2014, niveau le plus élevé jamais enregistré. Elle est toutefois retombée à 5,1 tonnes en 2015. Cette année-là, les principaux fabricants ont été les États-Unis (64,7 % du total mondial), le Royaume-Uni (27,5 %) et la Belgique (6,4 %). Les exportations totales d'hydromorphe ont baissé de près de 10 %, s'établissant à 3,2 tonnes. Les principaux exportateurs ont été le Royaume-Uni (38 % des exportations mondiales) et les États-Unis (20 %). Le Canada est resté le principal pays importateur (1,3 tonne), devant l'Allemagne (0,7 tonne), la France (0,3 tonne) et la Suisse (0,2 tonne).

69. La consommation d'hydromorphe a diminué, pour s'établir à 5,2 tonnes (262 millions de S-DDD) en 2015. Les États-Unis sont restés le premier consommateur (45 % du total mondial), devant le Canada (36 %) et l'Allemagne (11 %). En nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, les pays ayant la plus forte consommation d'hydromorphe en 2015 ont été le Canada (7 414 S-DDD), l'Autriche (1 835 S-DDD), les États-Unis (1 033 S-DDD) et l'Allemagne (929 S-DDD). Les stocks mondiaux d'hydromorphe ont diminué, s'établissant à 6,6 tonnes en 2015, et ils étaient détenus à 61 % par les États-Unis, 14 % par le Canada et 6 % par l'Allemagne.

## Oxycodone

70. L'oxycodone est l'une des substances communément mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. La fabrication mondiale d'oxycodone a considérablement augmenté ces dernières années, atteignant un chiffre record de 138,0 tonnes en 2013. Toutefois, après avoir considérablement diminué en 2014 pour se réduire à 121,4 tonnes, elle s'est établie en 2015 à 123,3 tonnes (voir fig. 23). La baisse considérable que connaît la fabrication de cette substance depuis 2013

Figure 22. Hydrocodone: fabrication, consommation, utilisation<sup>a</sup> et stocks<sup>b,c</sup> au niveau mondial, 1996-2015

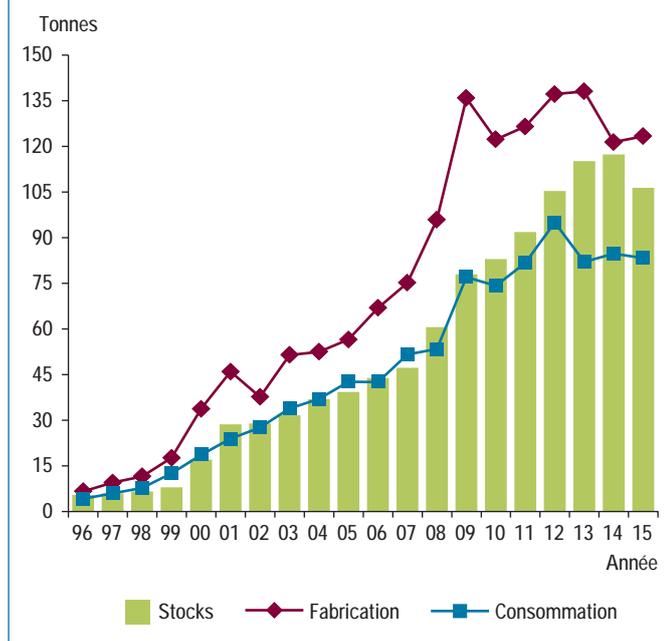


<sup>a</sup>Utilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>c</sup>Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre la fabrication et la consommation/les stocks.

**Figure 23. Oxycodone: fabrication, consommation et stocks<sup>a,b</sup> au niveau mondial, 1996-2015**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>b</sup>Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre la fabrication et la consommation/les stocks.

pourrait résulter des mesures de contrôle plus strictes mises en place dans certains pays où le risque de décès par surdose et d'usage abusif est élevé. En 2015, les États-Unis ont produit 63 % du total mondial, devant la France (15 %), le Royaume-Uni (12 %) et la Suisse (6 %). Les exportations sont demeurées stables, dépassant les 30 tonnes (à 31,9 tonnes). Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur (53 % des exportations mondiales), devant les Pays-Bas (11 %), la France (8 %), les États-Unis (8 %) et la Suisse (7 %). Les principaux pays de destination étaient le Royaume-Uni (16 %), l'Allemagne (15 %), le Canada (13 %) et les Pays-Bas (12 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

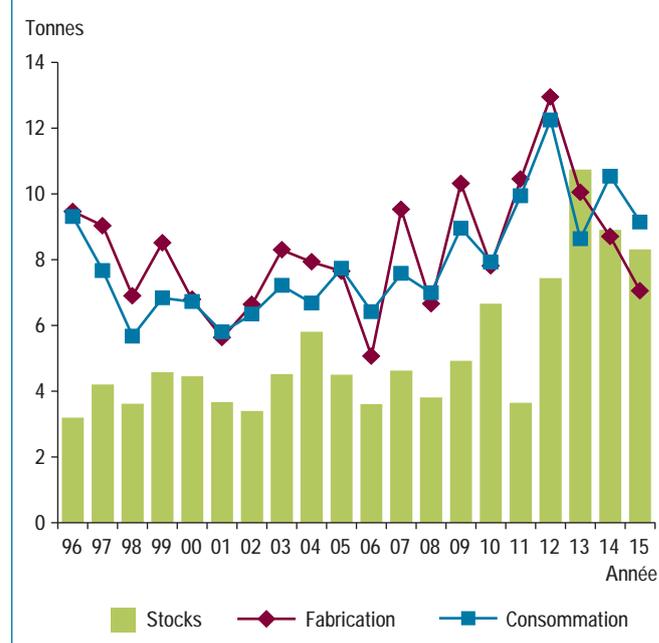
71. Tandis que la fabrication a légèrement augmenté en 2015, la consommation mondiale d'oxycodone s'est quelque peu tassée, passant de 84,7 tonnes en 2014 à 83,3 tonnes en 2015 (soit plus de 1,1 milliard de S-DDD). Elle est concentrée aux États-Unis (69 % du total mondial), les autres grands pays consommateurs en 2015 ayant été, par ordre décroissant, le Canada, l'Allemagne, l'Australie, la France et l'Italie. En nombre de S-DDD consommées par million d'habitants et par jour, ce sont les États-Unis (7 236 S-DDD), l'Australie (3 996 S-DDD), le Canada (3 687 S-DDD), la Norvège (2 170 S-DDD) et la Suède (2 165 S-DDD) qui ont enregistré les niveaux de

consommation les plus élevés. Les stocks mondiaux d'oxycodone ont atteint 106,3 tonnes et étaient détenus à 68 % par les États-Unis.

## Pholcodine

72. La fabrication et la consommation de pholcodine ont évolué de façon irrégulière au cours des 15 ans allant de 2001 à 2015. La fabrication a été ramenée de 10 tonnes en 2013 à 7 tonnes en 2015 (voir fig. 24). Ces fluctuations pourraient être liées aux inquiétudes ayant trait au risque de réactions anaphylactiques (réactions allergiques graves) aux agents bloquants neuromusculaires utilisés lors des interventions chirurgicales. Ces craintes ont amené plusieurs pays à retirer la substance du marché. Toutefois, l'Agence européenne des médicaments a conclu à l'issue d'un examen réalisé en 2012 que les preuves étaient faibles et que les bénéfices de la pholcodine dépassaient ses risques. Elle a donc recommandé le maintien de toutes les autorisations de mise sur le marché des médicaments contenant de la pholcodine dans l'ensemble de l'Union européenne. En 2015, de nouvelles inquiétudes ont été soulevées en Australie et en Nouvelle-Zélande par des anesthésistes qui ont fait campagne pour que les antitussifs contenant de la pholcodine ne soient plus délivrés que sur ordonnance. En 2015, les principaux fabricants de pholcodine ont été la France (3,2 tonnes), le Royaume-Uni et la Norvège (1 tonne chacun), et la Hongrie (0,9 tonne). Les exportations totales sont tombées à 5,9 tonnes et provenaient principalement de la France (38 % du total

**Figure 24. Pholcodine: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

mondial), du Royaume-Uni (21 %), de la Hongrie (20 %), de la Norvège (10 %) et de l'Italie (7 %). Les principales destinations étaient le Pakistan (1,2 tonne), Hong Kong (Chine) (1 tonne), l'Italie (0,9 tonne) et la Chine (0,6 tonne). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

73. La pholcodine est consommée presque exclusivement (à 97 %) sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2015, la consommation mondiale s'est élevée à 9,2 tonnes (environ 183 millions de S-DDD) et les principaux pays et territoires de consommation étaient Hong Kong (Chine) (19 % du total mondial), la Chine (14,3 %), le Pakistan (13 %), la France (12 %) et l'Italie (11 %). En 2015, les stocks mondiaux de pholcodine ont légèrement fléchi, pour s'établir à 8,3 tonnes. Des stocks importants étaient détenus par Hong Kong (Chine) (29 % du total), la France (11 %), la Hongrie, la Norvège et la Slovaquie (10 % chacun).

## Opioides synthétiques

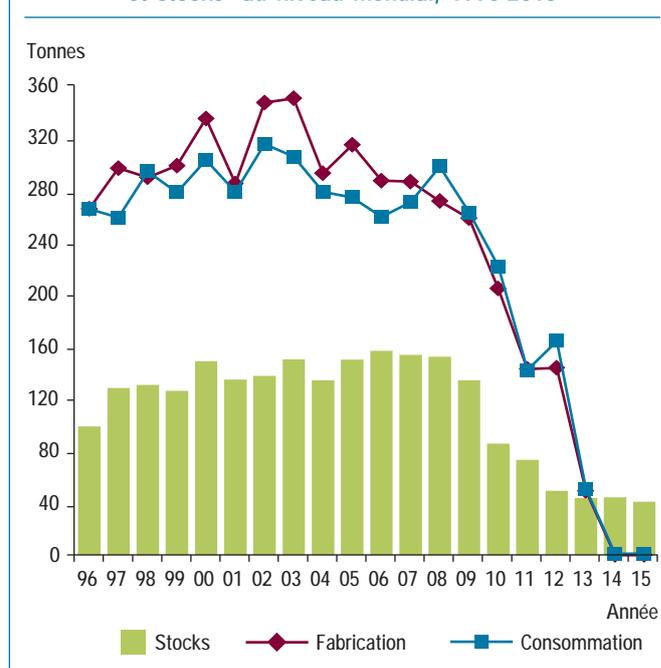
74. Les opioïdes synthétiques servent à traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement des toxicomanies.

### Dextropropoxyphène

75. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène diminue depuis 2003, année au cours de laquelle il en a été fabriqué 349,6 tonnes. Cette baisse est attribuée au fait que cette substance a été interdite dans plusieurs pays en raison d'inquiétudes quant à de graves effets secondaires. En mai 2013, le Ministère indien de la santé et de la famille a publié au journal officiel un avis par lequel il a suspendu la fabrication, la vente et la distribution du dextropropoxyphène et des préparations qui en contiennent dans le pays. La fabrication, qui était presque entièrement concentrée en Inde, a donc diminué, pour s'établir à 49,1 tonnes en 2013. Selon les informations dont dispose l'OICS, aucune fabrication de dextropropoxyphène n'a été signalée ni en 2014 ni en 2015 (voir fig. 25). Néanmoins, 1,4 tonne de cette substance a été exportée de l'Irlande vers le Royaume-Uni en vue d'y être détruite.

76. Le dextropropoxyphène est principalement consommé sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (92 % de la consommation totale en 2015). Les quantités consommées à l'échelle mondiale ont atteint un niveau record en 2002, avec 314,6 tonnes, et

Figure 25. Dextropropoxyphène: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

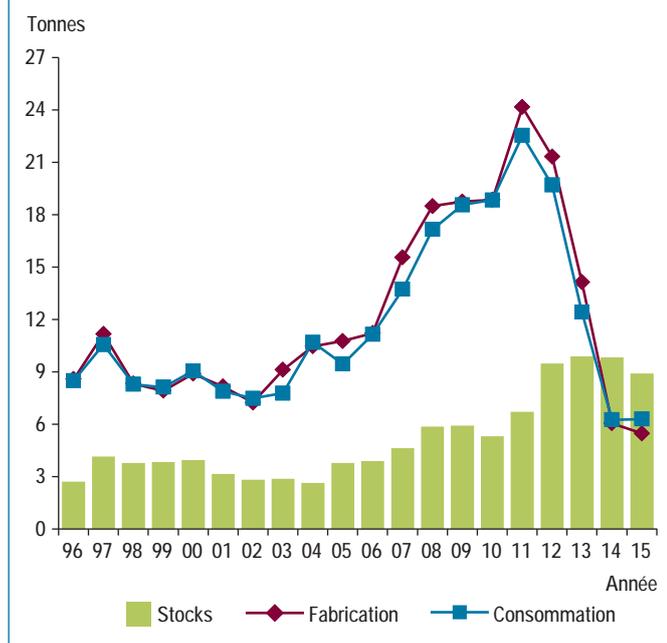
diminuent depuis. En 2015, la consommation mondiale déclarée a fortement baissé, tombant à 1,1 tonne (environ 144 millions de S-DDD). Les stocks mondiaux ont continué de baisser, de 44,2 tonnes en 2014 à 40,8 tonnes en 2015; ils étaient détenus par l'Inde (38,8 tonnes), la Turquie (0,4 tonne), le Mexique (0,3 tonne) et, en plus petites quantités, par un certain nombre d'autres pays.

### Diphénoxylylate

77. Le diphénoxylylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. Il agit en réduisant l'activité intestinale. La fabrication mondiale de cette substance, qui a augmenté après 2003, avait atteint un record de 24,1 tonnes en 2011, mais a diminué ensuite, pour s'établir à un niveau particulièrement bas de 5,4 tonnes en 2015 (voir fig. 26). Cette baisse était surtout le fait de l'Inde, où plus de 57 % du diphénoxylylate étaient fabriqués. Elle pourrait être liée à certaines mesures réglementaires introduites dans ce pays en raison de craintes quant à un potentiel usage abusif. En 2015, l'Inde a fabriqué 3,1 tonnes de diphénoxylylate, ce qui la plaçait devant la Chine (1,8 tonne) et les États-Unis (0,4 tonne). Elle a également été le plus grand exportateur (1 tonne, soit 93 % du total mondial). Le principal pays importateur a été le Pakistan (452 kg, soit 50 % du total mondial), devant Singapour (188 kg, soit 20 %).

78. Le diphénoxylylate est consommé principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (plus de 99 % de la consommation totale en

Figure 26. Diphénoxylyate: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

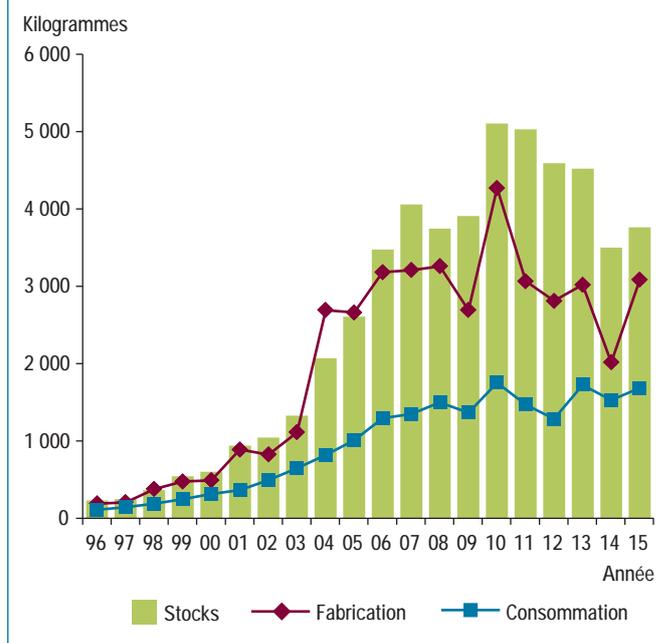
2015). En 2015, l'utilisation mondiale a atteint 6,2 tonnes, correspondant à 419 millions de S-DDD, et les pays ayant déclaré avoir consommé les quantités les plus importantes de diphénoxylyate (consommation et fabrication des préparations inscrites au Tableau III) ont été l'Inde (48 % du total mondial), la Chine (32 %) et le Pakistan (7 %). Cette même année, les stocks ont été réduits à 8,9 tonnes, dont la majeure partie (86 %) était détenue par l'Inde.

## Fentanyl

79. Employé comme analgésique, le fentanyl est 100 fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il servait surtout à induire l'anesthésie et, en association avec d'autres substances, à pratiquer une anesthésie équilibrée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints du cancer, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

80. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 2000 et 2010, atteignant le niveau record de 4,3 tonnes cette dernière année; elle a ensuite baissé à 2,0 tonnes en 2014 (voir fig. 27), avant d'augmenter à nouveau en 2015 pour atteindre 3,1 tonnes. Les États-Unis ont été le principal fabricant de fentanyl (64 % de la production

Figure 27. Fentanyl: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015

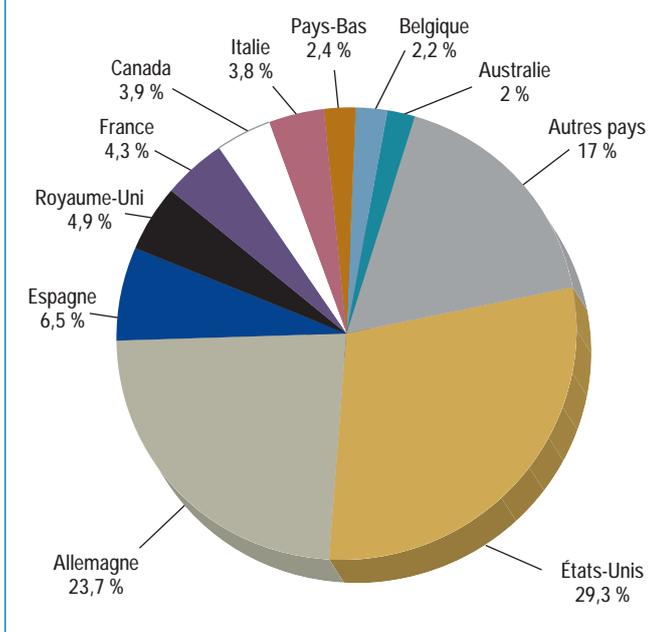


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

mondiale) en 2015, devant l'Allemagne (19 %), l'Afrique du Sud (7 %) et la Belgique (6 %). Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (27 %), les États-Unis (25 %), la Belgique (19 %) et l'Afrique du Sud (15 %). L'Allemagne a été le premier pays importateur de fentanyl (744 kg), devant l'Espagne (113 kg), le Royaume-Uni (110 kg) et le Canada (76 kg). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

81. La consommation mondiale de fentanyl est passée de 1,5 tonne en 2014 à 1,6 tonne en 2015. Bien qu'elle demeure inférieure aux chiffres records enregistrés en 2010 (1,7 tonne) et en 2013 (1,7 tonne), elle reflète la poursuite de la tendance générale à la hausse observée au cours de la dernière décennie. En 2015, la consommation mondiale de cette substance s'est maintenue à des niveaux similaires à ceux des cinq dernières années, s'établissant à 1,7 tonne (soit 2,8 milliards de S-DDD), ce qui confirme que le fentanyl est l'opioïde synthétique le plus consommé en termes de S-DDD. La même année, le gros de la consommation mondiale (à hauteur de 1,5 tonne, soit 93 % du total) a été le fait de 20 pays, dont en premier lieu les États-Unis (29 %) et l'Allemagne (24 %), qui étaient déjà les deux plus gros consommateurs en 2005 (voir fig. 28). En 2015, les autres principaux consommateurs étaient, par ordre décroissant, l'Espagne, le Royaume-Uni, la France, le Canada, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, l'Australie, le Japon, l'Autriche, la République de Corée (qui ne faisait pas partie des principaux consommateurs en 2005), la Grèce (qui n'en faisait pas partie en 2005), la Suisse, la Pologne, la Suède, Israël (qui n'en faisait pas partie en 2005), le Brésil

Figure 28. Fentanyl: répartition de la consommation, 2015



(qui n'en faisait pas partie en 2005) et l'Arabie saoudite (qui n'en faisait pas partie en 2005).

82. La consommation mondiale de fentanyl se montait à 1 007 kg en 2005. En termes de S-DDD, elle a depuis augmenté de 132 %, pour passer de 114 752 S-DDD à 266 825 S-DDD en 2015. Au cours de la même période, la consommation de morphine n'a augmenté que de 13 %, de 26 290 à 29 708 S-DDD. En nombre de S-DDD par million d'habitants et par jour, les pays et territoires qui ont le plus consommé de fentanyl en 2015 sont l'Île Norfolk (23 162 S-DDD), l'Allemagne (22 176 S-DDD), la Belgique (15 804 S-DDD), Gibraltar (13 734 S-DDD) et l'Autriche (11 864 S-DDD). La même année, les stocks mondiaux se sont élevés à 3,7 tonnes, chiffre qui constitue une légère hausse par rapport à l'année précédente (3,4 tonnes) bien qu'il reste inférieur à celui de 2013 (4,5 tonnes). Ces stocks étaient détenus principalement par les États-Unis (48 % du total), l'Allemagne (27 %) et la Belgique (12 %). Une augmentation du nombre de décès par surdose dus à l'usage abusif de fentanyl ou de substances de type fentanyl a été signalée récemment, essentiellement en Amérique du Nord. Toutefois, les substances en cause n'ont pas été détournées après avoir été légalement prescrites, mais étaient plutôt issues d'une fabrication et d'un trafic illicites.

## Analogues du fentanyl

83. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanil et le sufentanil, sont utilisés essentiellement comme anesthésiques.

## Alfentanil

84. En 2015, la fabrication mondiale d'alfentanil a plus que triplé par rapport à 2014, passant de 15,2 kg à 51,1 kg et continuant ainsi de subir les fortes fluctuations observées au cours des 15 années précédentes. Elle avait atteint le chiffre record de 78,3 kg en 2012, alors qu'elle n'était que de 5,5 kg en 2009. En 2015, les principaux producteurs ont été la Belgique (95 % de la production mondiale) et la Slovaquie (5 %).

85. En 2015, la consommation mondiale d'alfentanil (18,4 kg) a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente. Le Royaume-Uni a été le plus gros consommateur (50 % du total), devant l'Italie (9 %), l'Allemagne (7 %), la France et le Brésil (6 % chacun). Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1. En 2015, les stocks mondiaux d'alfentanil sont passés de 166 à 183 kg. Pour la deuxième année consécutive, c'est le Royaume-Uni qui détenait les stocks les plus importants (105 kg). La Belgique, qui occupait cette place auparavant, en a signalé 59,9 kg. L'Italie, l'Allemagne, la Slovaquie et les États-Unis en détenaient de plus petites quantités.

## Rémifentanil

86. Le rémifentanil est un puissant analgésique opioïde synthétique à action brève administré aux patients pendant la chirurgie en vue de soulager la douleur et en complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et de 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. La quantité de rémifentanil fabriquée avait atteint 27 kg en 2001, puis elle a fluctué considérablement, pour atteindre le chiffre record de 93 kg en 2011. Après avoir beaucoup diminué, s'établissant à 65,9 kg en 2014, elle a légèrement augmenté pour atteindre 73 kg en 2015. La Belgique est restée le plus gros fabricant avec 33 % de la production mondiale (contre 68 % auparavant), devant la Chine (24 %), le Royaume-Uni (21 %), l'Espagne et l'Argentine (8 % chacune). La Belgique, l'Italie et le Royaume-Uni ont été les principaux pays exportateurs. L'Italie a été le plus gros importateur, avec 33 % des importations mondiales, devant l'Allemagne (14 %) et le Japon (9 %). Malgré l'augmentation de la fabrication, la consommation a été ramenée de 77 kg en 2014 à 66 kg en 2015. Les principaux consommateurs ont été la Chine (16 % de la consommation mondiale), l'Italie (11 %) et le Japon (10 %). En 2015, les stocks mondiaux de rémifentanil ont diminué pour s'établir à 103 kg, détenus à 25 % par l'Italie, 20 % par la Chine, 12 % par la Hongrie, 11 % par l'Allemagne et 8 % par le Royaume-Uni.

## Sufentanil

87. En 2015, la fabrication mondiale de sufentanil a augmenté pour atteindre 8,6 kg, poursuivant sa tendance de fond à la hausse. Les principaux pays à en avoir fabriqué ont été la Chine (52 % du total), les États-Unis (26 %), la Belgique (13 %) et le Royaume-Uni (8 %). Les principaux exportateurs ont été les États-Unis (39 % du total), la Belgique (31 %) et le Royaume-Uni (17 %). En 2015, la consommation mondiale a baissé pour s'établir à 3 kg, retrouvant ainsi son niveau de 2013. Les plus grands consommateurs de sufentanil ont été, par ordre décroissant, la Chine, la France, le Canada, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie, qui totalisaient 82 % de la consommation mondiale. Les stocks mondiaux se sont élevés en 2015 à 21 kg, détenus en premier lieu par les États-Unis (31 %), l'Allemagne (24 %) et la Chine (23 %).

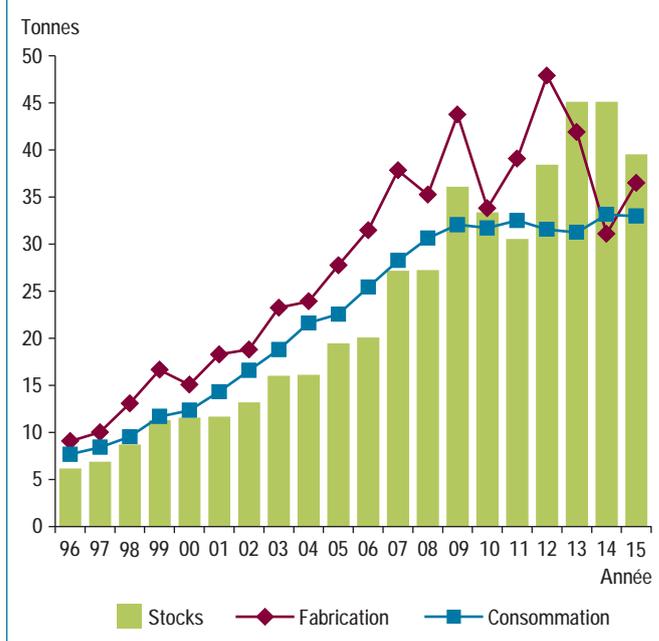
## Cétobémidone

88. La kétobémidone est un puissant analgésique opioïde dont l'efficacité contre la douleur est similaire à celle de la morphine. Elle est fabriquée et utilisée pour l'essentiel par un petit nombre de pays européens. Globalement, sa consommation diminue d'année en année, et elle a atteint en 2015 son niveau le plus bas depuis des décennies, avec 57 kg. De la même façon, ses stocks étaient en diminution puisqu'ils avaient été ramenés de 142 kg en 2013 à 88 kg en 2014, mais ils ont fortement augmenté en 2015, s'établissant à 187 kg. La fabrication mondiale a connu une hausse encore plus nette cette année-là, pour atteindre 365 kg, contre 49 kg en 2014 et 3 kg en 2013. En 2015, l'Allemagne a fabriqué la totalité de la kétobémidone qui l'a été à l'échelle mondiale et en a aussi été le principal exportateur (avec 82 % des exportations mondiales), devant la France (16 %), qui a réexporté une grande partie de ses importations. Les stocks mondiaux de la substance (164 kg) étaient détenus à 87 % par l'Allemagne, devant le Danemark et la Norvège (5 % chacun), puis la Suède (3 %).

## Méthadone

89. À l'instar de la buprénorphine, placée sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, la méthadone est utilisée pour la prise en charge de la douleur mais sert avant tout à traiter la dépendance aux opioïdes. Comme le montre la figure 29, la consommation, la fabrication et les stocks ont augmenté régulièrement au cours de la période de 20 ans allant de 1996 à 2015, avec quelques fluctuations. Cette dernière année, la fabrication de méthadone a augmenté, pour s'établir à 36,4 tonnes, contre 31,1 tonnes en 2014. Les principaux pays producteurs ont été les États-Unis (49 % du total) et la Suisse (34 %), et de plus faibles quantités ont été fabriquées par la Chine et l'Allemagne

Figure 29. Méthadone: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

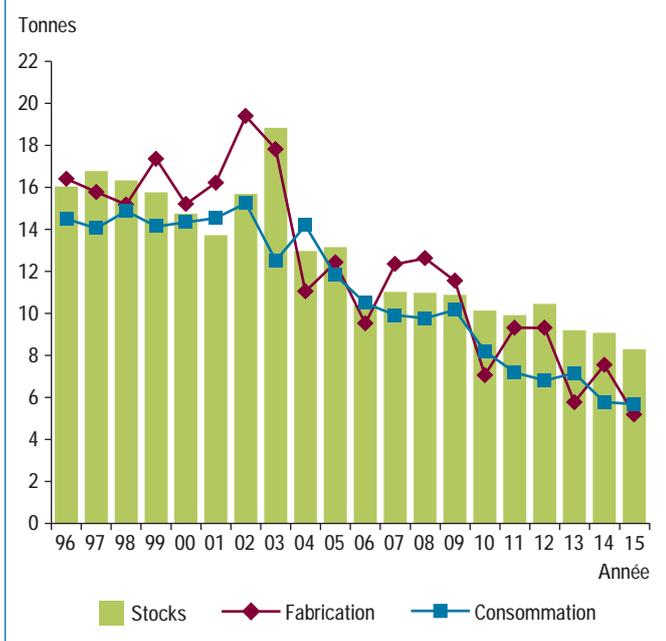
(4 % chacune), l'Inde et l'Espagne (3 % chacune). La Suisse est restée le premier exportateur de méthadone (10,6 tonnes, soit 60 % du total) en 2015, devant les États-Unis (2,1 tonnes, soit 12 %). Les principaux pays importateurs ont été le Royaume-Uni (14 % du total mondial), le Canada (10 %), le Viet Nam (9 %), les Pays-Bas (8 %) et la France (7 %). Les stocks de méthadone étaient détenus avant tout par la Suisse (32 % du total) et les États-Unis (26 %).

90. La méthadone a été consommée dans quelques pays surtout, et les modes de consommation variaient considérablement à travers le monde. Les principaux consommateurs ont été les États-Unis (47 % du total), le Royaume-Uni et l'Allemagne (6 % chacun), le Canada (5 %), la Chine et le Viet Nam (4 % chacun), l'Italie et la France (3 % chacune). Dans certains cas, les différences de niveau de consommation étaient liées à la présence ou non d'utilisateurs de drogues injectables; dans d'autres, la consommation de méthadone (et de buprénorphine) paraissait faible ou nulle et les services de traitement de substitution aux opiacés semblaient rares ou inexistantes, alors même que des usagers de drogues pratiquaient l'injection.

## Péthidine

91. La fabrication de péthidine a continuellement diminué, avec quelques fluctuations, depuis 1995. Elle a légèrement augmenté en 2014, pour atteindre 7,6 tonnes, avant de se réduire de nouveau en 2015, tombant à 5,1 tonnes, son niveau le plus bas de la période 1996-2015

Figure 30. Péthidine: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

(voir fig. 30). La consommation de la substance, qui s'élevait à 15,3 tonnes en 2002, n'a cessé de reculer depuis lors mais s'est stabilisée en 2015 à 5,7 tonnes, comme l'année précédente. La péthidine est principalement utilisée pour soulager la douleur lors de l'accouchement. La baisse de sa consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière (cause de convulsions, de délires et d'autres réactions neuropsychologiques) par rapport aux autres analgésiques opioïdes disponibles. La péthidine est considérée comme efficace pour traiter la douleur forte, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme un puissant opioïde de première intention.

92. En 2015, la péthidine a été fabriquée essentiellement en Espagne (41 % du total), en Slovaquie (21 %), en Chine (19 %) et aux États-Unis (7 %). Le plus gros exportateur en a été l'Espagne (1,6 tonne), devant la Slovaquie (1,1 tonne) et le Royaume-Uni (0,4 tonne). Les principaux pays importateurs ont été le Brésil (10 %), le Royaume-Uni (8 %), l'Afrique du Sud (7 %) et le Canada (6 %). Un certain nombre d'autres pays (Indonésie, République islamique d'Iran, Allemagne, Turquie, République de Corée et Pologne, par ordre décroissant) en ont importé de faibles quantités (de 5 à 3 % du total mondial chacun). On trouvera des informations plus détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4, respectivement, de l'annexe IV.

93. La consommation de péthidine s'est élevée à 5,6 tonnes (14 millions de S-DDD) en 2015. Les États-Unis et la Chine en ont été les principaux consommateurs, avec respectivement 20 % et 12 % du total mondial. D'autres pays, dont l'Afrique du Sud (7 %), le Brésil (5 %), l'Espagne et le Canada (4 % chacun), en ont consommé de plus petites quantités. Compte tenu de la diminution générale de la fabrication et de la consommation, les stocks de péthidine ont continué de baisser, pour se réduire à 8,2 tonnes en 2015. Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (27 % du total mondial), suivis de l'Allemagne (12 %) et de la Slovaquie (9 %).

### Tilidine

94. L'Allemagne est restée le seul fabricant de tilidine en 2015, et la production de cette substance a continué à fluctuer, pour s'établir à 50 tonnes, soit près du double de la quantité enregistrée pour l'année précédente. Les exportations ont augmenté, pour atteindre 53 tonnes en 2015. Étant donné qu'elle en était le seul fabricant, l'Allemagne est également restée le principal pays exportateur en 2015, avec 52 % des exportations mondiales, un niveau encore très en deçà de celui de 2012 (98 %). Elle était suivie de la Serbie, avec 45 % des exportations déclarées.

95. Après avoir atteint le niveau record de 59,1 tonnes en 2012, la consommation de tilidine a chuté à 20 tonnes en 2013, mais a de nouveau augmenté pour atteindre 25,8 tonnes en 2014 et 29,7 tonnes en 2015. L'Allemagne en a été le principal pays consommateur (94 % du total), devant la Belgique (5 %), et détenait la quasi-totalité (99 %) des stocks mondiaux (43,5 tonnes) cette année-là.

### Trimépidine

96. Avant 2012, la quantité de trimépidine fabriquée avait considérablement fluctué pendant un certain nombre d'années; de 2012 à 2015, elle était relativement stable, autour de 200 kg; elle a été de 203 kg en 2015. Les seuls fabricants ont été la Fédération de Russie (67 % du total mondial), l'Ukraine (24 %) et l'Inde (9 %). La trimépidine a été découverte aux alentours de 1945 en Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), où sa consommation était traditionnellement concentrée. Après l'effondrement de l'URSS, les États postsoviétiques en sont restés les principaux consommateurs et importateurs. En 2015, le plus gros pays exportateur a été l'Ukraine (42 % des exportations mondiales), devant l'Inde (33 %), la Fédération de Russie (11 %) et la Lettonie (9 %). Les principaux importateurs ont été la Fédération de Russie (34 % du total), le Bélarus (30 %), la Lettonie (13 %), la Slovaquie (9 %) et l'Ouzbékistan (8 %). D'autres pays en ont importé de plus petites quantités.

97. En termes de S-DDD par million d'habitants, les plus grands consommateurs ont été le Tadjikistan (59 S-DDD), l'Ukraine (22 S-DDD), le Bélarus et la Lettonie (19 S-DDD chacun), le Kazakhstan (18 S-DDD) et la Fédération de Russie (11 S-DDD). En 2015, les stocks sont restés relativement stables, à 301 kg, et étaient principalement détenus par la Fédération de Russie (59 %), le Kazakhstan (18 %) et le Bélarus (10 %). D'autres pays consommateurs en détenaient de plus petites quantités.

## Analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971

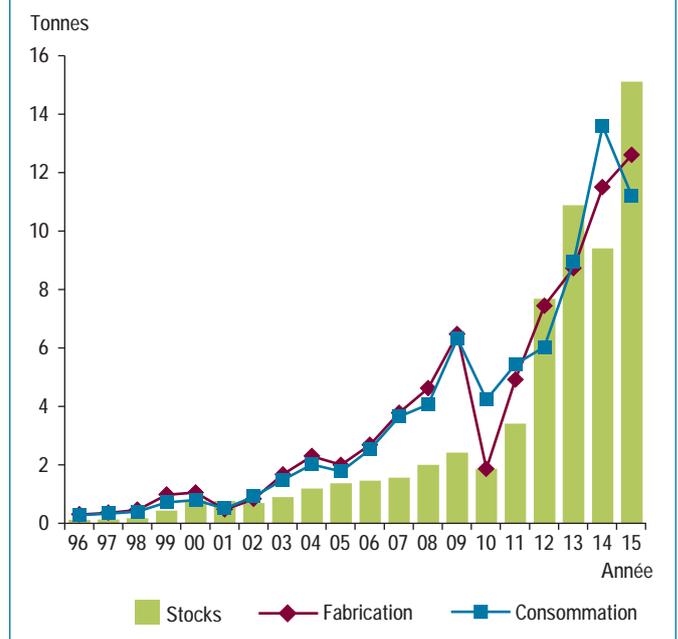
98. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971. Quelques informations sont fournies à leur sujet dans la présente publication, mais des observations plus détaillées sur les statistiques s'y rapportant figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes<sup>22</sup>.

### Buprénorphine

99. La buprénorphine est un agoniste opioïde utilisé comme analgésique ainsi que pour les cures de désintoxication et le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes. Étant donné qu'elle produit des effets similaires à ceux des autres opioïdes, mais moindres que ceux de l'héroïne, elle sert à provoquer chez les personnes dépendantes aux opioïdes un effet agoniste suffisant pour les amener à cesser l'usage abusif d'opioïdes sans souffrir de symptômes de manque. La fabrication mondiale de buprénorphine n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 90 (excepté en 2010, où elle a fortement diminué) et a atteint le niveau record de 12,6 tonnes en 2015 (voir fig. 31). Les principaux producteurs cette année-là ont été le Royaume-Uni (8,1 tonnes), la Belgique (2,2 tonnes), la Tchéquie et les États-Unis (0,7 tonne chacun), et la Suisse (0,4 tonne). Les principaux exportateurs ont été, par ordre

<sup>22</sup>E/INCB/2016/3.

Figure 31. Buprénorphine: consommation mondiale calculée<sup>a</sup>, fabrication et stocks déclarés<sup>b</sup>, 1996-2015



<sup>a</sup>La consommation mondiale approximative a été calculée sur la base de données statistiques communiquées par les gouvernements.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année. Les données sont communiquées volontairement et peuvent par conséquent être incomplètes.

décroissant, le Royaume-Uni, la Tchéquie, l'Allemagne, la France et l'Australie, et les principaux importateurs, toujours par ordre décroissant, l'Allemagne, la France, l'Espagne et le Japon.

### Pentazocine

100. La pentazocine est un analgésique opioïde dont les propriétés et les usages sont semblables à ceux de la morphine. En 2015, la fabrication mondiale de cette substance a augmenté pour atteindre 3 tonnes, et elle était essentiellement concentrée en Inde (2,1 tonnes), tandis que l'Italie en a fabriqué 837 kg. L'Inde était aussi le premier exportateur, avec 1,5 tonne. Les principaux importateurs ont été le Nigéria (767 kg), le Pakistan (559 kg), les États-Unis (475 kg) et l'Inde (445 kg).

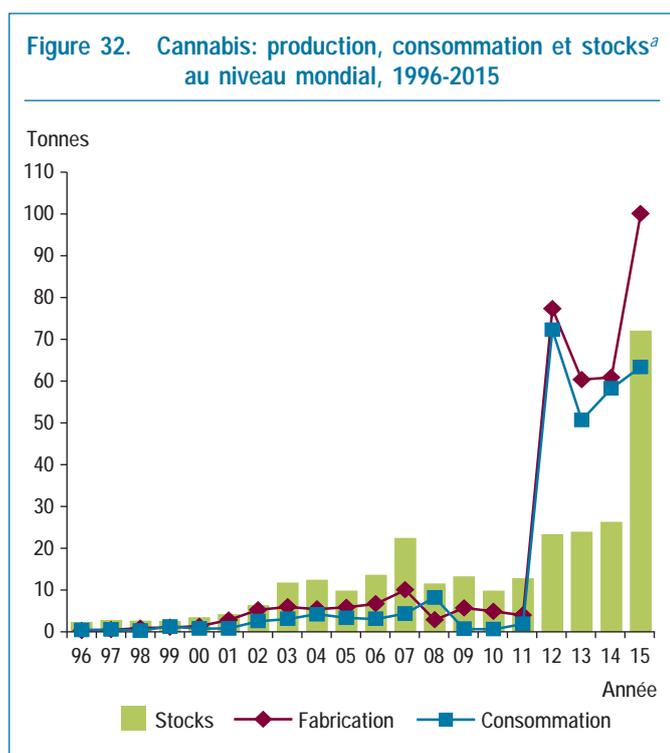
## Cannabis

101. L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et des extraits de cannabis<sup>23</sup> à des fins médicales et pas seulement pour la recherche. La production totale avait été de 1,4 tonne en 2000; en 2015, elle s'est montée à 100,2 tonnes (voir fig. 32). Cette année-là, le Canada est resté le plus grand producteur avec 48,4 tonnes (48,4 % du total), principalement destinées à la consommation intérieure, devant le Royaume-Uni, avec

41,7 tonnes<sup>24</sup> (41,6 % du total). Venaient ensuite Israël (7,7 tonnes), les Pays-Bas (1,1 tonne) et les États-Unis (0,5 tonne) (voir le tableau ci-dessous). Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur (2 tonnes, soit 73 % des exportations mondiales), devant les Pays-Bas (0,4 tonne, soit 14 %) et l'Autriche (0,2 tonne, soit 7 %). Le Danemark et l'Allemagne ont exporté moins de 0,1 tonne chacun. En 2015, les États-Unis ont importé 25,1 tonnes (68 % du total mondial), et des quantités beaucoup plus faibles ont été importées par l'Allemagne (16 %), l'Italie (4 %), le Canada et l'Espagne (3 % chacun). Les stocks étaient essentiellement détenus par le Royaume-Uni (54,4 tonnes, soit 75 % du total), devant le Canada (13,2 tonnes, soit 18 %) et Israël (1,5 tonne, soit 2 %).

<sup>23</sup>Dans les rapports statistiques à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en termes de cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international ("Liste jaune").

<sup>24</sup>Ce chiffre a été calculé par l'OICS à partir des données disponibles; des précisions ont été demandées au Gouvernement à son sujet.



**Tableau 1. Culture de la plante de cannabis et production de cannabis, 2015**

Pays <sup>a</sup>	Superficie récoltée (hectares)	Quantité produite (kilogrammes)
Autriche	0,04	59
Canada	..	48 491
Chili	..	36
États-Unis	..	566
Israël	7,45	7 758
Japon	0,57	..
Pays-Bas	0,50	1 100
Portugal	15,00	169
Royaume-Uni	..	41 706
Suisse	..	315

*Note:* Deux points "." signifient que des statistiques ont été fournies, mais qu'aucune donnée n'a été communiquée sur le sujet considéré.

<sup>a</sup>Outre les 10 pays mentionnés pour 2015, l'Australie, la Colombie, l'Italie et la Tchéquie ont fourni pour 2016 ou 2017, ou les deux, des évaluations relatives à la culture de la plante de cannabis et à la production de cannabis.

## Feuille de coca et cocaïne

### Feuille de coca

102. Le Pérou est depuis 2000 le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Au moment de l'élaboration du présent rapport, il n'avait pas fourni de données relatives à la production pour 2015, mais avait

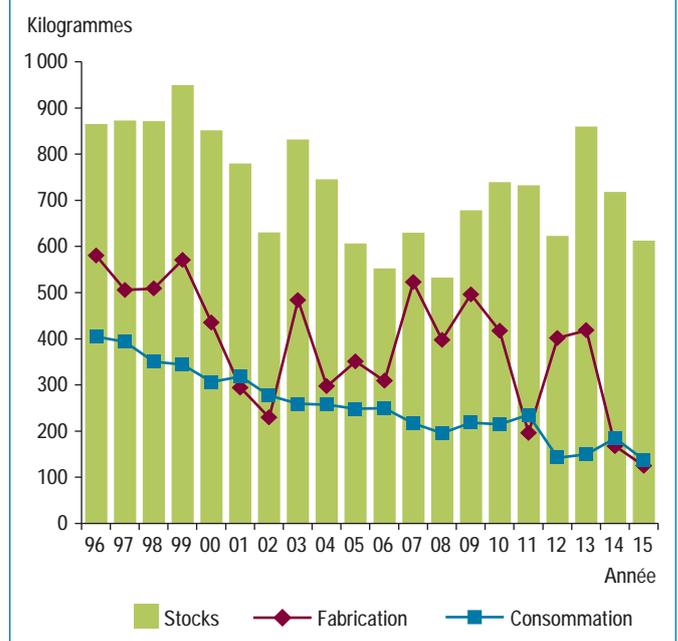
indiqué avoir exporté 136 tonnes, un chiffre équivalent à celui des années précédentes. Les États-Unis ont été le seul pays importateur de feuille de coca, et celui qui en a le plus utilisé (135,2 tonnes, soit 100 % du total). Le pays s'en sert pour l'extraction d'aromatants et, accessoirement, la fabrication de cocaïne. Ses importations ont

considérablement fluctué, mais étaient stables en 2014 et 2015, à 136 tonnes environ. Les stocks de feuille de coca étaient détenus principalement par les États-Unis (84 %) et le Pérou (15 %). L'autre grand producteur licite, l'État plurinational de Bolivie, avait fourni des informations à l'OICS concernant l'évaluation de la culture (14 705 ha) et les données préliminaires relatives à la production de feuille de coca (23 217 tonnes) pour 2016. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication traditionnelle de la feuille de coca et pour sa consommation et son utilisation sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a exprimée en 2013 lorsqu'il a adhéré à nouveau à la Convention de 1961 modifiée par le Protocole de 1972.

## Cocaïne

103. La fabrication licite mondiale de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans, tombant de 178 kg en 2014 à 125 kg en 2015 (voir fig. 33), son niveau le plus bas depuis 1995. Les principaux pays producteurs sont restés le Pérou (91 kg, soit 74 % du total mondial) et les États-Unis (32 kg, soit 26 %). En 2015, le plus gros exportateur a été le Royaume-Uni (70 kg), devant le Pérou (21 kg) et les Pays-Bas (14 kg). Le Pérou exporte de la cocaïne de faible pureté vers le Royaume-Uni, où elle est purifiée. Le Danemark, la Norvège et la Suisse ont exporté des quantités inférieures à 3 kg. Les Pays-Bas ont été le principal pays importateur (28 kg), avec un quart des importations totales de cocaïne en 2015, devant le Japon (20 kg), le Canada (8 kg) et l'Australie (7 kg). La consommation licite de cocaïne, qui avait diminué pendant

Figure 33. Cocaïne: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1996-2015



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

un certain nombre d'années, particulièrement depuis 2011, a baissé pour s'établir à 138 kg en 2015, soit 25 % de moins qu'en 2014. Les États-Unis sont restés le principal pays consommateur (41 kg, soit 30 % du total), devant le Canada (17 kg, soit 13 %), les Pays-Bas (15 kg, soit 11 %), l'Australie (9 kg, soit 7 %) et la Belgique (8 kg, soit 6 %). Les stocks les plus importants étaient détenus par le Pérou (315 kg, soit 51 %), le Royaume-Uni (72 kg, soit 12 %) et la Fédération de Russie (49 kg, soit 8 %)